

Association Européenne des Représentants Territoriaux de l'État

European Association of State Territorial Representatives

XXXèmes Journées Européennes des Représentants Territoriaux de l'État

« Les représentants territoriaux de l'État
et le développement durable »

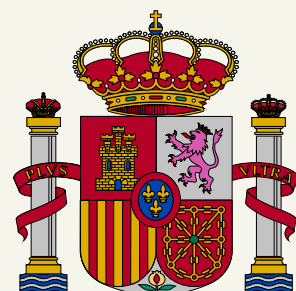


Valence, Espagne

8 - 10 mai 2025



www.aerte-asso.org
www.eastr-asso.org



PROGRAMME DES PARTICIPANTS

Jeudi, 8 mai 2025

- ♦ **13:00 Centre culturel La Nau** (Université de Valence)
C/ de la Universitat, 2, Ciutat Vella, 46003 València, Espagne
- ♦ **13:00 - 15:00** Enregistrement des participants et déjeuner avec les accompagnants
- ♦ **14:45 - 15:00** Photo de groupe - Cloître de l'Université
- ♦ **11:00 - 12:30 SESSION PROTOCOLAIRE D'OUVERTURE**
 - **M. Arcadi ESPAÑA GARCÍA**, Secrétaire d'État, Ministère de la Politique Territoriale (**Espagne**)
 - **M. Ignazio PORTELLI**, Président de l'AERTE, Président de l'ANFACI, Commissaire d'État pour la région Sicile (**Italie**)
- ♦ **15:30 - 17:00 SESSION 1 « La gestion des urgences et la coopération internationale dans le contexte du changement climatique »**
Modératrice
 - **Mme Milagros TOLON JAIME**, Déléguée du Gouvernement espagnol en Castille-La Manche (**Espagne**)**Intervenants**
 - **Mme Pilar María BERNABÉ GARCIA**, Représentante de l'État dans la Communauté Autonome de Valence (**Espagne**) 15'
 - **M. Stefano LAPORTA**, Président de l'ISPRA (Institut supérieur de la protection et de la recherche environnementales) (**Italie**) 15'
« Crise énergétique et menaces environnementales : l'exemple de la coordination des préfets italiens »
 - **M. Julien MARION**, Directeur de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (**France**) 15'
« Quelle place pour la solidarité en Europe autour de l'accélération des conséquences du changement climatique ? »
 - **M. Ricardo GABALDÓN GABALDÓN**, Maire d'Utiel (**Espagne**) 15'**Échange avec la salle : 30'**
- ♦ **17:00 - 18:30** Pause-café et temps libre (pour ceux qui ne participent pas au Conseil d'administration)
- ♦ **17:30 - 18:30 CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- ♦ **18:30 - 18:40** Déplacement à pied de l'Université au centre-ville
- ♦ **18:45 - 19:45** Visite culturelle guidée du centre historique de Valence
- ♦ **19:45 - 20:00** Retour du centre-ville à l'hôtel Valencia Palace en bus
- ♦ **20:35** Rendez-vous à l'accueil de l'hôtel Valencia Palace
- ♦ **20:45** Départ pour le dîner en bus depuis l'hôtel Valencia Palace
- ♦ **21:00 - 23:30** Dîner au restaurant « La Maritima »
- ♦ **23:30** Retour en bus à l'hôtel Valencia Palace

PROGRAMME DES PARTICIPANTS

Vendredi, 9 mai 2025

- ♦ 9:30 - 11:45 **SESSION 2** « *La cohésion territoriale et la qualité des prestations de services publics. Un regard particulier sur les politiques adaptées à la transition démographique et au changement climatique* »

Modératrice

- Mme Adriana LASTRA FERNANDEZ, Déléguée du Gouvernement espagnol dans les Asturies (**Espagne**)

Intervenants

- Mme Miryam ALVAREZ PAEZ, Secrétaire Générale de la Coordination Territoriale, Ministère de la Politique Territoriale et de la Mémoire Démocratique (**Espagne**) 20'
- Mme Ina ADEMA, Commissaire du Roi dans la province de Brabant-du-Nord (**Pays-Bas**) 20'
« Équilibre entre les incendies et les inondations : la « résilience » climatique dans un paysage néerlandais en mutation ? »
- M. Saffet Arikan BEDÜK, Président de l'association des gouverneurs turcs (**Turquie**) 20'
« Approche du développement durable par les représentants territoriaux de l'État en Turquie »
- Mme Tania SOLANS RALUY, Maire de Esplús (**Espagne**) 20'

Échange avec la salle : 25'

- ♦ 11:15 - 12:00 Pause-café

- ♦ 12:00 - 13:30 **SESSION 3** « *Le tourisme durable : la question de la cohésion territoriale entre villes et campagnes* »

Modérateur

- M. Alfonso RODRÍGUEZ BADAL, Déléguée du Gouvernement espagnol dans la Communauté Autonome des Îles Baléares (**Espagne**)

Intervenants

- Mme Ana MUÑOZ LLABRÉS, Directrice Générale des Politiques Touristiques (**Espagne**) 15'
- Mme Michèle PAPPALARDO, Présidente de la Fondation Université Gustave Eiffel (**France**) 15'
« Tourisme et conséquences du changement climatique en zone urbaine »
- M. Pablo TORRES PANIAGUA, Secrétaire Général Technique du Logement et du Développement Urbain (**Espagne**) 15'
- M. Denis MATHEN, Gouverneur de Namur (**Belgique**) 15'
« L'intégration et l'importance de la dimension « durabilité » dans le cadre d'un projet international à retombées touristiques. L'exemple de Namur »

Échange avec la salle : 30'

- ♦ 13:30 - 14:30 Déjeuner au Centre culturel La Nau

- ♦ 14:30 - 15:30 **SESSION 4** « *Le rôle de l'intelligence artificielle dans la transformation territoriale et l'évacuation des populations* »

Modératrice

- Mme María SOLEDAD GARMENDIA BELOQUI, Déléguée du Gouvernement espagnol au Pays Basque (**Espagne**)

Intervenants

- Mme Ruth DEL CAMPO BÉCARES, Directrice Générale des données au Secrétariat Général de la Numérisation et de l'Intelligence Artificielle (**Espagne**) 20'
- Mme Sophie LAVAUX, Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise (**Belgique**) 20'
« L'intelligence artificielle dans l'évacuation des populations »

Échange avec la salle : 20'

- ♦ 15:30 - 16:30 **SESSION 5 « Gouvernement ouvert : rapprocher la prise de décisions des citoyens. Politiques de transparence et de sécurité. Résistance aux ingérences étrangères et à la désinformation »**

Modérateur

- **M. Francisco MARTIN AGUIRRE**, Délégué du Gouvernement espagnol à Madrid (**Espagne**)

Intervenants

- **Mme Carmen CABANILLAS SERRANO**, Directrice Générale de la Gouvernance Publique du Ministère de la Transformation Digitale et de la Fonction Publique (**Espagne**) 20'
- **M. Mariusz FRANKOWSKI**, Voïvode de Mazovie (**Pologne**) 30'
« *Gouvernement ouvert : résilience sociale face aux crises. Le système d'intervention d'urgence en Pologne* »

Échange avec la salle : 10'

- ♦ 16:30 - 17:00 Pause-café

- ♦ 17:00 - 17:30 **CONCLUSIONS DES JOURNÉES**

Ministère de la Politique Territoriale et de la Mémoire Démocratique en Espagne

- **M. Agustín TORRES HERRERO**, Directeur Général de l'Administration Générale de l'État (**Espagne**)
- **M. Alfonso Carlos GARCÍA ROMERO**, Directeur Général Adjoint des Relations Européennes et Internationales (**Espagne**)
- **M. Jean-Michel BRICAULT**, Maître de conférences à l'Université de Reims (**France**)

- ♦ 17:30 - 18:30 **CLÔTURE DES TRAVAUX**

- **M. Ángel Victor TORRES PÉREZ**, Ministre de la Politique Territoriale et de la Mémoire Démocratique (**Espagne**)

- ♦ 18:30 Photo de groupe

- ♦ 20:35 Rendez-vous à l'accueil de l'hôtel Valencia Palace

- ♦ 20:45 Départ pour le dîner en bus

- ♦ 21:00 - 23:45 Dîner au restaurant à l'Océanographique

- ♦ 23:45 Retour en bus à l'hôtel Valencia Palace

Session protocolaire d'ouverture

PAR M. ARCADI ESPAÑA GARCÍA

Secrétaire d'État à la Politique Territoriale
du Gouvernement d'Espagne,
Ministère de la Politique Territoriale
et de la Mémoire Démocratique, Espagne



M. España García a souligné le rôle important de l'État sur le territoire lorsqu'il s'agit d'aider les citoyens face aux effets du changement climatique.

Le secrétaire d'État a également souligné la symbolique de cette rencontre internationale qui se tenait pour la première fois dans la ville de Valence, après la DANA, une catastrophe qui a mis en évidence le rôle clé des délégations gouvernementales et des mairies, en particulier dans un pays décentralisé comme c'est le cas de l'Espagne.

Il a souligné combien ces rencontres sont une excellente occasion d'apprendre de ce qui s'est passé, d'échanger des synergies avec des pays qui ont également subi les effets néfastes du changement climatique, comme la Turquie et le Maroc, et de travailler ensemble pour améliorer les mesures de prévention qui protègent les citoyens. ●



Session protocolaire d'ouverture



PAR M. IGNAZIO PORTELLI
Président de l'AERTE et de l'ANFACI, Italie

Bonjour à tous,

Je vous remercie sincèrement de votre présence aux XXXèmes Journées Européennes des Représentants Territoriaux de l'État.

Je salue chaleureusement et remercie vivement le gouvernement espagnol et le Secrétaire d'État Arcadi España Garcia qui nous honore de sa présence.

Je remercie également les intervenants, les modérateurs des sessions de travail et les organisateurs.

J'adresse aussi mes remerciements les plus chaleureux à la magnifique Ville de Valence, à la Communauté valencienne et à l'Université pour leur hospitalité.

Les thèmes que nous allons aborder ici sont d'une grande importance pour nos pays et exigent une capacité d'analyse adéquate et un pragmatisme approprié.

Nous nous réunissons à nouveau en Espagne après les intéressantes *JERTE* en Castille-et-León et, avant cela, les rencontres à Madrid, Malaga et Tolède.

Les *Journées européennes* sont liées depuis longtemps à nos collègues espagnols et nous gardons de très bons souvenirs d'amitié personnelle. Je pense notamment à Luis Negro Carrillo, José Luis Becares, Juan Antonio Redondo Parral et Francisco Álvarez Santamaría.

Je profite également de cette occasion pour saluer le grand retour de nos collègues de Pologne et de Grèce et pour signaler que nos collègues albanais, tout comme nos homologues italiens, ont été empêchés de participer à nos activités en raison des élections et, dans le cas de l'Italie, des cinq référendums organisés simultanément.

Je suis très heureux de célébrer avec vous tous en Espagne la trentième édition des *Journées européennes*. Il s'agit d'une étape importante, qui confirme la solidité de notre projet.

Dès les deux premières réunions à Rome, en 1994 et 1995, l'objectif a été de promouvoir l'échange de connaissances et d'expériences *entre les représentants territoriaux de l'État*, dans un esprit de conviction forte, cultivée avec constance et rigueur. Par *représentants territoriaux* de l'État, nous désignons :

a) les acteurs institutionnels qui ont pour élément commun le

fait de représenter le gouvernement, national ou régional, sur le territoire ;

b) les acteurs institutionnels qui s'occupent des relations entre le centre et la périphérie, c'est-à-dire entre les autorités centrales et les autorités locales.

Depuis le début jusqu'à ce jour, une expérience importante s'est acquise. On a ainsi pu constater qu'il existe des *représentants* dans presque tous les États européens, indépendamment de la diversité des formes d'État, des différents types de gouvernement et des règles nationales.

Les *représentants de l'État* ont des qualifications différentes. Les règles d'accès aux fonctions sont diverses, ceux-ci peuvent être soumis au *système des dépouilles* et la complexité des tâches qui leur sont assignées peut varier.

C'est pourquoi on utilise l'expression générique de *représentant territorial de l'État*, c'est-à-dire l'autorité administrative intermédiaire entre les différents niveaux de gouvernement. Le degré d'efficacité de ce réseau de relations interinstitutionnelles, parfois complexe, dépend de la capacité à créer des réseaux et à collaborer, ainsi que de la capacité à synthétiser les activités des différents pouvoirs publics opérant sur le territoire. Nous sommes, sur le terrain, les interprètes de contextes sociaux kaléidoscopiques.

Au fil des trente *Journées*, nous avons appris tout cela. Plus de six cents interventions et rapports et plus de quatre mille cinq cents participants confirment la validité de l'objectif initial fixé il y a trente ans. Il existait un besoin largement partagé, auquel les *Journées* ont pleinement répondu.

Nos réunions, y compris les réunions préparatoires, se sont déroulées dans quarante-huit villes réparties dans vingt-trois pays ; l'une de ces villes était Lougansk en Ukraine, aujourd'hui occupée par la Russie. À l'époque de notre rencontre, la ville connaissait une effervescence démocratique après une longue période de domination soviétique. C'est pourquoi une réunion très animée a été organisée avec les étudiants et les professeurs de l'université, et nous avons été submergés de questions sur la démocratie, les principes de la pensée libérale, les constitutions, les élections, etc.

Dans le cadre de nos activités, nous avons discuté et réfléchi en toute liberté sur tous les aspects intéressant notre profession et, ce faisant, nous avons également approfondi notre connaissance mutuelle et notre communauté de valeurs culturelles et institutionnelles, en impliquant des universitaires, des experts, des représentants d'institutions et d'entreprises importantes, ainsi que des représentants de la société civile et de la culture.

Je voudrais rappeler brièvement quelques étapes importantes :

- a) en 2000, la fondation à Gand de notre association européenne, l'AERTE-EASTR, qui est notre entité juridique et organisationnelle ;
- b) en 2008, la fondation de l'Observatoire euro-méditerranéen : cela nous a permis d'élargir le réseau de représentants dans le bassin méditerranéen et de rapprocher les connaissances, en particulier pendant la période du *printemps arabe* il y a quinze ans ;
- c) les différents protocoles signés avec des centres d'études et de recherche ;
- d) enfin, l'intégration de nos archives dans les Archives historiques de l'Union européenne, conservées dans une prestigieuse villa à Florence, a constitué une marque de reconnaissance significative à notre égard.

Nos activités ont également été rendues possibles grâce au soutien du ministère français de l'Intérieur, du ministère belge de l'Intérieur, de l'Union européenne et de nombreuses autres

autorités nationales et territoriales, ainsi que de nombreuses entreprises.

Nous tenons à remercier tout particulièrement toutes ces personnes et institutions, dont le soutien a été important pour notre engagement et pour lequel nous ne pouvons qu'être reconnaissants.

En conclusion, l'Association européenne, les *Journées*, l'Observatoire ainsi que les diverses collaborations forment un ensemble cohérent qui doit continuer à assumer pleinement son rôle de centre fiable d'élaboration culturelle et professionnelle. Il doit également contribuer au développement de la politique associative dans son acception la plus authentique et historique, au nom de nos valeurs communes, malgré les efforts qu'elle exige et en se gardant des solutions de facilité.

Don Quichotte dit à Sancho : « Apprends qu'un homme n'est pas plus qu'un autre, s'il ne fait plus qu'un autre ». Il y a trente ans, un groupe de collègues volontaires a misé sur une initiative que beaucoup jugeaient irréalisable et tentaient de décourager. Et pourtant, nous sommes réunis aujourd'hui à Valence pour témoigner que ces pionniers ont su faire plus que bien d'autres — et c'est en cela qu'ils ont été plus que d'autres.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne continuation. ●



Session 1

La gestion des urgences et la coopération internationale dans le contexte du changement climatique

PAR MME PILAR MARÍA BERNABÉ GARCIA

Représentante de l'État dans la Communauté Autonome de Valence, Espagne



LE PROJET ACTUEL D'UNE EUROPE AVEC DE NOUVEAUX DÉFIS PARTAGÉS

La coopération entre les nations et la défense commune de valeurs telles que la démocratie et les droits de l'homme sont plus que jamais nécessaires dans un contexte mondial turbulent, où l'Europe continue de soutenir un projet commun fondé sur la coopération et une action partagée du secteur public ; mais aujourd'hui, l'Europe doit faire face à des problèmes tels que des tensions géopolitiques, des crises migratoires et des défis tels que le changement climatique.

Nous sommes les représentants d'une citoyenneté qui attend de nous efficacité, prévoyance et engagement. Et c'est pourquoi des rencontres comme celle-ci nous permettent d'améliorer notre action publique et de nous enrichir des expériences de collègues d'autres pays.

L'ANTICIPATION COMME CLÉ D'UNE RÉPONSE EFFICACE

Une catastrophe climatique ne devient pas une tragédie humaine s'il y a : planification, prévention et la coordination. Anticipation et coopération, c'est la différence entre un événement extrême et une calamité.

COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LA DANA DE VALENCE

Au milieu de tant de tristesse et de désespoir, les habitants de Valence n'oublieront jamais l'énorme élan de solidarité que nous avons reçu dans ce moment crucial. L'arrivée des volontaires, l'action héroïque de l'Armée et du FCSE. Pompiers, personnels de santé, fonctionnaires. Le 8 novembre 2024, à la demande de la Generalitat Valenciana, le mécanisme de protection civile de l'Union européenne (UCPM) a été activé. Grâce à ce mécanisme :

- ♦ La France a déployé 15 véhicules et 50 personnels,
- ♦ Le Portugal a fourni 30 véhicules et 101 personnes.

Les deux opérations ont été gérées par le Centre de coordination des interventions d'urgence avec le soutien direct du gouvernement espagnol. C'était la démonstration que lorsque les gouvernements collaborent – et le font avec loyauté, transparence et rapidité – des résultats sont obtenus. ●



Session 1

Crise énergétique et menaces environnementales : l'exemple de la coordination des préfets italiens

PAR M. STEFANO LAPORTA

Président de l'ISPRA (Institut supérieur
de la protection et de la recherche
environnementales), Italie



Nous vivons une époque de transition critique : la crise énergétique et les menaces environnementales redéfinissent la manière dont les États abordent la gestion des ressources naturelles, la sécurité des territoires et la protection de l'ordre public et de la sécurité.

Cela nécessite des réponses de plus en plus intégrées, multi-niveaux et multidisciplinaires : les dimensions environnementales et sécuritaires ne peuvent plus être considérées séparément.

La Méditerranée est considérée comme un « point chaud » de la crise climatique, car elle se réchauffe plus rapidement que la moyenne mondiale, avec des conséquences significatives sur l'environnement et la citoyenneté, comme les inondations tragiques qui ont frappé la ville de Valence, causées par l'un des phénomènes météorologiques extrêmes qui se produisent malheureusement de plus en plus fréquemment, en particulier dans le sud de l'Europe.

L'Italie se caractérise par une forte vulnérabilité géoclimatique qui l'expose directement et de plus en plus aux effets du changement climatique.

Ces événements se multiplient et s'intensifient, et deviennent de plus en plus complexes à modéliser, à prévoir et à gérer. Il s'agit de phénomènes en cascade, dont les conséquences peuvent se manifester à une échelle géographique et temporelle bien plus large que le point d'origine : glissements de terrain suite à des pluies intenses, perturbations d'infrastructures stratégiques, dommages sociaux et économiques qui perdurent pendant des années.

Ajoutez à cela la crise énergétique : le conflit russo-ukrainien a clairement montré que l'énergie ne peut être traitée comme une simple transaction de marché répondant à une simple logique économique, montrant clairement que le gaz est une ressource stratégique et un enjeu géopolitique.

Pensez également aux graves pannes d'électricité qui ont récemment frappé l'Espagne et le Portugal.

Cela montre à quel point la question de l'approvisionnement énergétique relie des pays situés dans la même zone géographique touchée par la crise, à quel point ce problème fait partie du concept de sécurité publique et à quel point la coopération dans le domaine de l'ordre public institutionnel et de la sécurité est fondamentale.

Faire face à de telles situations nécessite une coordination institutionnelle étroite, entre les administrations centrales et locales, mais aussi entre les États, dans le cadre de la coopération internationale et des politiques européennes d'adaptation et d'atténuation.

Il est nécessaire de se doter de nouveaux outils d'analyse et d'intensifier le rôle des Préfets pour qu'ils puissent prendre en compte ces interconnexions et renforcer la résilience des territoires.

Le rôle stratégique des Préfets est fondamental pour la connexion entre l'État et le territoire, ainsi que pour la gestion des urgences environnementales et énergétiques.

En Italie, au sein du service national de protection civile, un rôle important de coordination est reconnu au préfet. En fait, le préfet, dans le cas d'événements d'urgence, assure un flux constant d'informations avec les composantes du service ; il assume la direction des services d'urgence à activer au niveau provincial dans l'immédiateté de l'événement en liaison avec le président du conseil régional ; il promeut et coordonne l'adoption des mesures nécessaires pour assurer l'intervention des structures de l'État ; il supervise la mise en œuvre des services d'urgence ; il active les organes et administrations de l'État, se présentant ainsi comme un interlocuteur nécessaire, lorsque l'événement de crise se produit. Le préfet peut et doit stimuler le niveau local afin que les administrations soient prêtes à opérer de manière systémique.

Il faut ajouter à cela le renforcement de la culture de la prévention, basée sur des données scientifiques, la connaissance du territoire,

la collaboration interinstitutionnelle et la sensibilisation du public aux risques environnementaux et aux urgences énergétiques.

En outre, la formation des opérateurs de l'administration publique aux nouveaux types de risques, y compris les urgences environnementales et énergétiques, n'est pas négligeable.

L'exemple et le modèle de coordination des préfets apparaissent donc comme un exemple et une solution viable pour tenter de prévenir et de gérer les crises environnementales et énergétiques, si nécessaire, qui font désormais également partie des activités des préfets, notamment en raison des implications délicates sur la cohésion sociale (pensez à la question de la pauvreté énergétique).

Les plans d'urgence nationaux et locaux doivent toujours être mis à jour dans une perspective intégrée, tant en termes de protection civile qu'industrielle.

En conclusion, la crise climatique et énergétique représente un défi majeur pour notre époque. Mais aussi une opportunité de repenser en profondeur les modes de gouvernance des territoires, de protection de l'environnement et de sécurité des citoyens.

Dans ce processus, le rôle des préfets sera de plus en plus central et déterminant. ●



Session 1

Expériences de gestion des catastrophes



**PAR M. RICARDO
GABALDÓN GABALDÓN**
Maire d'Utiel, Espagne

On doit préconiser l'élaboration de protocoles appropriés, spécifiques et détaillés pour les petites municipalités qui permettent une réponse rapide aux événements critiques ou catastrophiques, compte tenu du manque ou des ressources limitées disponibles dans ces administrations territoriales.

Une collaboration transversale qui va au-delà des aspects partisans est essentielle et qui prévoit un soutien administratif pour une gestion efficace de l'aide et du recouvrement, ainsi qu'une collaboration maximale entre les municipalités.

En regardant vers l'avenir, on devrait souligner trois éléments :

- ◆ **Des protocoles spécifiques et détaillés ;**
- ◆ **Formation et information transversales ;**
- ◆ **Délimitation des compétences entre les administrations territoriales.**

Ils constituent des facteurs clés pour pouvoir répondre aux besoins des citoyens dans cette société où les défis auxquels nous sommes confrontés sont toujours plus grands. ●



Session 2

Cohésion territoriale et qualité des prestations de services publics. Un regard particulier sur les politiques adaptées à la transition démographique et au lutte contre le changement climatique

PAR MME MIRYAM ALVAREZ PAEZ

Secrétaire Générale de la Coordination Territoriale,
Ministère de la Politique Territoriale
et de la Mémoire Démocratique, Espagne



Je tiens à souligner l'importance des espaces de dialogue comme l'AERTE pour des solutions efficaces, comme un espace de débat et d'écoute où les participants peuvent partager leurs expériences et analyser ensemble les problèmes d'un monde en mutation. Ce monde est en effet confronté à des défis de plus en plus difficiles, auxquels il faut apporter des réponses fondées sur l'anticipation des difficultés et des problèmes, sur la coopération entre les pays et sur la solidarité.

Le modèle territorial est clé dans la prise des décisions et les compétences. Car ce modèle territorial est entendu dans sa vision la plus large pour parvenir à une plus grande proximité avec les citoyens et aborder leurs problèmes non seulement au niveau provincial mais aussi au niveau local. En particulier et surtout dans les zones rurales où, malgré leur dépeuplement, nous devons également impliquer ces citoyens dans nos décisions et solutions.

La diversité du monde local affecte la gouvernance. Non seulement la diversité nationale et provinciale affecte la

gouvernance, mais aussi la diversité locale ; nous devons ainsi répondre aux besoins de manière égale, et nous devons également renforcer les zones du monde rural qui ont des problèmes différents de ceux de grandes zones urbaines mais également besoin d'une gouvernance commune.

Utilisation des nouvelles technologies : Utilisation des nouvelles technologies dans tous les environnements possibles et destinées à tous, mais surtout aux personnes âgées qui ne sont pas habituées aux environnements technologiques, sans négliger les mécanismes de sécurité nécessaires pour sauvegarder les avancées positives que les environnements informatiques et technologiques facilitent dans notre vie.

Réussir une administration à proximité, près de chez vous, plus de transparence, accords avec des ONG pour aider aux procédures relatives aux droits et initiatives de sensibilisation de l'AAPP auprès des jeunes qui sont d'autres aspects pertinents que nos administrations doivent prendre en compte dans un monde globalisé. ●



Session 2

Équilibrer incendie et inondation : « résilience » climatique dans un paysage hollandais en mutation ?

PAR MME INA ADEMA

Commissaire du Roi dans la province du Brabant-Septentrional, Pays-Bas



Mesdames et Messieurs,

Je m'appelle Ina Adema et je suis commissaire du roi dans la province du Brabant-Septentrional. Aujourd'hui, je vais vous dire comment nous, aux Pays-Bas - et en particulier dans ma province - nous faisons face aux défis croissants du changement climatique. Une histoire sur l'eau et le feu, les inondations et la sécheresse, et surtout : sur la manière dont nous construisons ensemble des solutions intelligentes, durables et résilientes.

Les Pays-Bas sont un petit pays densément peuplé : plus de 17 millions d'habitants dans une zone limitée. Après Malte et quelques micro-États, le pays le plus peuplé d'Europe. Dans notre province du Nord-Brabant, nous avons 2,6 millions d'habitants, soit environ 553 personnes par kilomètre carré. Cela exerce une pression considérable sur notre espace, nos infrastructures, notre nature et notre cadre de vie. Dans le même temps, nous voulons utiliser ce même espace pour une croissance durable, une économie forte et un cadre de vie agréable. C'est un casse-tête compliqué.

Une grande partie des Pays-Bas se trouve sous le niveau de la mer. Notre relation avec l'eau a toujours été axée sur le contrôle. Nous avons construit des digues, des barrages, des ouvrages delta et des écluses. Nos rivières se sont élargies, nos deltas étroitement régulés. Grâce à ces connaissances hydrauliques, nous vivons et travaillons dans des endroits qui seraient autrement inondés et inhabitables. Les Pays-Bas ont littéralement été façonnés par la bataille contre l'eau.

Mais le climat change. Outre les précipitations extrêmes, nous sommes de plus en plus confrontés à la sécheresse. Et cela crée une nouvelle menace : les feux de forêt. En 2020, nous avons eu un incendie dans une grande zone forestière du Brabant - le Deurnese Peel - qui a duré deux semaines. Plus de 800 hectares de nature ont été perdus. Les pompiers ont dû fuir pour sauver leur vie. Et le mois dernier, nous avons eu deux feux de forêt dans le Brabant. De tels incendies sont désastreux - pour les personnes, la nature et le climat - et appellent de nouvelles solutions.

Notre stratégie a toujours été : drainer l'eau le plus rapidement possible. Cela ne fonctionne plus. Nous devons conserver, tamponner et mieux utiliser l'eau. Cela nécessite un état d'esprit différent et de nouvelles mesures. Par exemple, nous rendons délibérément les zones naturelles plus humides en élevant le niveau des eaux souterraines. Cela prévient la déshydratation, limite les risques d'incendie et contribue à la biodiversité et à l'adaptation au climat. Le Brabant ouvre la voie aux Pays-Bas. Une clé importante est la coopération. Nous travaillons ensemble autour des zones vulnérables, par exemple : les municipalités, les propriétaires fonciers et les organismes de sécurité. Un plan pour chaque zone. C'est ainsi que nous le faisons.

Outre la quantité, la qualité de notre eau est également menacée. Nous constatons une augmentation de la pollution des eaux souterraines et de surface et, en outre, une augmentation de la demande d'eau potable. Des pénuries se profilent dans certaines régions. Nous devons donc investir dans un système d'eau solide et utiliser l'eau de manière plus durable. Tout le monde a un rôle à jouer à cet égard : gouvernements, entreprises et citoyens.

La pression spatiale dans le Brabant est élevée. Nous avons besoin de logements. Et plus d'espace pour la défense, par exemple. Le Brabant est la province de la défense par excellence, avec quatre aéroports militaires et la plus grande base militaire des Pays-Bas. Et les tensions géopolitiques appellent plus. Sur le plan économique, notre province est forte. Par exemple, Brainport Eindhoven est une région technologique de premier plan avec une industrie de la connaissance et de la fabrication en pleine croissance. Pensez aux entreprises comme fabricant de machines à puce ASML et fournisseur industriel VDL. Pour favoriser la croissance, les gouvernements nationaux, provinciaux et municipaux investissent 2,5 milliards d'euros. Mais la croissance nécessite : plus de logements, plus d'écoles, plus de mobilité, plus d'eau et plus d'installations de loisirs, y compris la nature. En attendant, il y a d'autres défis à relever : le réseau électrique est saturé. Nous recherchons de l'espace pour les éoliennes, les champs solaires et le renforcement du réseau. Sans parler de la difficulté de la combinaison de la nature, de l'agriculture et de

l'azote et parce que nous sommes un pays densément peuplé, nous voyons tous la nécessité de solutions, mais pas dans mon jardin.

Pour s'attaquer à ces problèmes complexes, nous devons travailler ensemble. Pensez-y comme à la construction d'une maison : le gouvernement national est l'architecte. Il détermine ce qui doit être fait. La province est le directeur - nous voyons où et comment. Et les municipalités sont les exécutants et les facilitateurs : ils le font fonctionner au niveau de la rue. Cela ne fonctionne que si nous travaillons bien ensemble. En ma qualité de commissaire du roi et de présidente de toutes les provinces, je m'adresse régulièrement au gouvernement national. Entre autres, sur des thèmes tels que l'azote, qui est un problème majeur aux Pays-Bas, l'énergie, le logement et le climat. La coopération entre les différents gouvernements sur ce genre de dossiers n'est pas un luxe, c'est une nécessité.

Mais nous travaillons dur pour trouver des solutions. Avec un aménagement paysager réfléchi, des techniques intelligentes et une bonne coopération, nous obtenons des résultats et avons un impact. Et en tant que province, nous prenons de nombreuses initiatives pour un avenir meilleur et résilient aux changements climatiques. Nous écologisons nos villes et nos maisons. Nous élargissons les rivières et créons des tampons d'eau - en

conséquence, il y a moins de superficie à d'autres fins. Nous aidons les agriculteurs à devenir plus durables et à émettre moins d'azote - grâce à des conseils et à un soutien. Le patrimoine industriel a de nouvelles fonctions : en tant que zones résidentielles et hotspots culturels. Et nous développons des parcs d'affaires durables, où le bâtiment circulaire et la nature vont de pair.

Nos défis spatiaux et écologiques sont énormes. Cela nous oblige également à passer à l'action. Cela nous oblige à combiner la connaissance, la détermination et la créativité. Et précisément en tant que province - en tant que directrice de l'espace et du climat - nous avons un rôle clé à jouer. Avec le gouvernement national, les municipalités, les conseils de l'eau, les entreprises et les résidents, nous construisons des Pays-Bas résilients et à l'épreuve du temps. Le pouvoir d'ensemble, c'est ce que nous appelons en Brabant et aux Pays-Bas.

J'espère que vous avez une idée des défis et des solutions auxquels nous sommes confrontés dans notre petit pays et notre province densément peuplés. La ligne de fond est : si nous continuons à penser comme nous l'avons toujours fait, nous n'y arriverons pas. Ensuite, nous aurons besoin de trois fois plus d'espace que nous en avons maintenant. C'est pourquoi nous recherchons des solutions intégrales - comme si nous posions un puzzle 3D, dans lequel tout est connecté. C'est ainsi que nous construisons - ensemble - un avenir solide, résilient et meilleur. ●



Session 2

Approche du développement durable par les représentants territoriaux de l'État en Turquie



PAR M. SAFFET ARIKAN BEDÜK

Président de l'association
des gouverneurs turcs, Turquie

Le développement durable a émergé comme un modèle de développement qui peut répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures de répondre pleinement, adéquatement et en toute sécurité à leurs besoins d'une vie humaine standard. Vers la fin du XXe siècle, il est entré dans l'agenda mondial et est devenu un plan de mise en œuvre mondial avec des accords internationaux signés dans les années 1990. Cette compréhension est une discipline qui comprend des contributions positives qui sont importantes non seulement pour les besoins d'aujourd'hui et des gens d'aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures.

Le développement durable désigne le dénominateur commun de l'humanité et les objectifs du développement non seulement sur le plan matériel et économique, mais aussi dans les domaines social, culturel, sécuritaire, environnemental, juridique et administratif. Le développement durable est la réalisation d'un bien-être social durable et équitable pour toute l'humanité.

Le niveau général de bien-être dans un pays est un indicateur de sa structure culturelle, sociale et administrative ainsi que de son niveau général de développement. Les coutumes, les traditions, les croyances, toutes sortes d'éléments tangibles et intangibles que les gens acceptent comme bons et mauvais constituent la dimension culturelle du développement durable; des facteurs tels que la protection de la famille, des enfants et des jeunes, le soutien aux personnes défavorisées, l'emploi et le partage équilibrés et équitables, l'amélioration du bien-être général dans un environnement de paix et de tranquillité, la protection de la dignité humaine et la paix sociale constituent la dimension sociale du développement durable; les valeurs nationales, la richesse historique et naturelle, les croyances constituent la dimension culturelle; la réglementation juridique, la supervision, les consultations, les besoins et opportunités locaux, la capacité institutionnelle de l'État constituent la dimension administrative; la protection de l'environnement et de l'équilibre naturel constitue la dimension environnementale; l'utilisation économique des ressources naturelles, l'exploration

de sources d'énergie alternatives et renouvelables, l'efficacité énergétique constituent la dimension économique.

Le développement durable concerne à la fois les individus, les institutions étatiques et les entreprises du secteur privé, ainsi que les organisations internationales. Dans ce domaine, chaque personne et institution à tous les niveaux a un devoir. Si les États, les politiciens, les gestionnaires, les institutions des secteurs public et privé et les organisations internationales sont justes, sincères et honnêtes en matière de développement durable, il sera facile d'atteindre l'objectif et cette question aura du sens ; sinon, ce qui est dit n'aura pas de sens et restera comme des mots vides.

Sans justice, la paix et la tranquillité dans le monde ne peuvent être maintenues. Chaque société a un mode de vie et donc une culture liée à la vie sociale, à la perception de l'État, à la perception de l'environnement, aux services publics, à la production et à la coopération. Le développement durable, en plus de protéger la culture locale et de respecter les valeurs culturelles, concerne les valeurs communes de toute l'humanité. Lorsque nous examinons les crises économiques, les guerres, le terrorisme, les migrations et la concurrence impitoyable dans le monde d'aujourd'hui, il devient clair que le facteur le plus important en termes de sécurité, de production, de consommation, d'emploi et de bien-être, tant au niveau national qu'international, est la « justice ». Sans un système de justice et de coopération pour protéger les opprimés, les innocents, les pauvres et les pays sous-développés, sans respect pour les autres croyances et cultures, sans protéger l'intégrité territoriale des pays, sans garantir le droit des gens à vivre, sans assurer la sécurité de la vie et des biens, il est impensable que la paix et la tranquillité soient durables dans le monde. Tant le développement durable que le concept de justice n'acceptent pas l'injustice, l'exploitation, l'extorsion et la prise de ce qui n'est pas légitimement le leur.

Si les gens dans le monde continuent de mourir de faim et de guerre, si leurs pays sont occupés, s'ils n'ont pas la sécurité de

la vie et des biens, le développement durable n'a pas encore été réalisé. Par conséquent, le développement durable est un objectif nécessaire non seulement pour les riches et les puissants, mais pour toute l'humanité, et signifie essentiellement le bien-être social permanent de toute l'humanité.

CONTENEURS COMPOSÉS

Tous les secteurs et acteurs dans un pays, ou même dans n'importe quel pays, sont comme des conteneurs composés. Un changement dans un domaine affecte d'autres domaines. S'il y a une évolution humanitaire et positive dans un domaine, cette nouvelle situation affectera directement ou indirectement d'autres domaines de manière positive; s'il existe une situation négative dans un secteur d'un pays ou d'une partie du monde, elle aura une incidence négative dans une certaine mesure sur d'autres pays et secteurs, à commencer par les pays et secteurs voisins.

Un développement positif qui peut être réalisé dans n'importe quel secteur d'un pays est d'une grande importance pour l'avenir du pays, de la nation et même de l'humanité tout entière. Dans ce contexte, le développement durable exige d'accroître le bien et de réduire le négatif. Pour cette raison, maintenir les valeurs humaines vivantes, respecter sincèrement les droits de l'homme, soutenir la production et l'emploi dans les pays à économie de marché libre contribuera au bien-être permanent, à la paix, au développement économique et social du pays, de la nation et indirectement de toute l'humanité.

RICHESSSE NATIONALE

Les investissements réalisés par le secteur privé dans un pays sont la propriété de l'entrepreneur qui a fait l'investissement jusqu'à ce qu'ils soient mis en service ; Cependant, une fois qu'ils sont mis en service, ils deviennent la propriété de tout le pays, de toute la nation; dans le langage courant, ils deviennent une richesse nationale. Il est possible de donner des exemples de presque tous les secteurs. À Antalya, le centre du tourisme en Turquie, les hôtels d'une capacité de milliers de lits offrent chacun un gain financier à leurs entrepreneurs, mais en même temps, lors d'une réunion ou d'un événement national ou international organisé par le pays, ils sont la fierté du pays et de la nation en termes d'hébergement de qualité, de confort et de satisfaction.

Les organisations du secteur privé, qui sont considérées comme une richesse nationale, apportent la contribution la plus importante à l'emploi ainsi qu'aux ventes sur les marchés nationaux et étrangers dans le monde entier. À la fin de 2024, 13,09 % de l'emploi en Turquie était dans le secteur public et 86,91 % dans le secteur privé.

Les statistiques montrent que l'emploi dans le secteur privé, en particulier dans l'industrie, augmente chaque année, tandis qu'il diminue dans le secteur public. Dans ce contexte, pour l'État, en plus d'assurer le fonctionnement efficace et efficient du secteur public et d'accroître la confiance sociale, ce qui indique le degré de satisfaction des citoyens à l'égard de la prestation de services de l'État; soutenir le secteur privé, supprimer les obstacles juridiques et administratifs qui s'y dressent et faire des efforts pour assurer la paix du travail sont d'une grande importance pour le développement économique, social et psychologique du pays, l'emploi et la tranquillité d'esprit des citoyens.

DEVOIRS DE L'ÉTAT

L'État a de nombreux devoirs qui sont à la fois définis par une législation écrite et façonnés par la tradition de l'administration de l'État. Parmi ceux-ci, il y a cinq devoirs primaires classiques qui n'ont pas changé depuis des temps immémoriaux. Ceux-ci sont : protéger les frontières du pays contre toutes sortes de passages illégaux et illégaux de personnes et de biens; défendre les citoyens, les personnes physiques et morales contre les menaces individuelles et organisationnelles extérieures; assurer la sécurité intérieure par l'intermédiaire d'unités et de fonctionnaires de sécurité légitimes; garantir la justice au moyen d'institutions et de règles, soutenir et protéger les citoyens défavorisés. En plus de ces devoirs, la réglementation de l'infrastructure de transport et de la vie économique et commerciale ont également été parmi les devoirs importants de l'État.

Le transport est vital à la fois pour la réalisation saine et rapide des activités économiques et commerciales et pour la poursuite des voyages, de la sécurité et d'autres services publics.

Les organisations du secteur privé, qui sont des entités juridiques, sont également sous la protection et la surveillance de l'État et sont passibles de sanctions. À l'instar des personnes physiques, les entités juridiques ont également des règles juridiques qu'elles doivent respecter. Dans ce contexte, l'État occupe une position de réglementation, de directive et de surveillance dans le domaine commercial et économique.

L'État devrait tirer le meilleur parti du travail qu'il fait directement ; il devrait également être un régulateur, un guide et un superviseur dans les domaines qu'il permet au secteur privé de faire; il devrait faciliter le travail des organisations du secteur privé, pour autant qu'elles restent dans le cadre juridique; il devrait les soutenir. L'État lui-même ne devrait pas être un problème ou un obstacle dans les affaires et les transactions liées au secteur privé ; il devrait être un résolveur de problèmes dont les décisions sont fiables et respectées. Dans ce contexte, faciliter la vie des institutions et organisations du secteur privé, qui sont des entités juridiques, dans le cadre de leurs activités juridiques, éliminer les obstacles qui se dressent devant elles et les aider à surmonter les goulets d'étranglement par des incitations et un soutien devraient également être considérés comme des devoirs et des responsabilités de l'État.

REPRÉSENTANTS TERRITORIAUX DE L'ÉTAT

L'État peut s'acquitter de ses tâches par le biais de décisions, de règlements, de pratiques et d'interventions directement depuis le centre, ainsi que par l'intermédiaire de ses institutions, de ses organisations et de son personnel dans les provinces. En tant que représentants les plus importants de l'État dans les provinces, les représentants territoriaux de l'État (gouverneurs, gouverneurs de district), qui occupent le poste d'administrateurs généraux, remplissent les fonctions de l'État définies par la loi en prenant des décisions en fonction des conditions et des besoins de la région, en coordination avec les institutions et organisations compétentes, dans la mesure de leurs moyens et de leurs capacités.

Les représentants territoriaux de l'État, qui assurent des services au nom de l'État dans les provinces, ont des fonctions dans les domaines social, culturel, de la sécurité, de l'emploi, de l'administration et de la protection de l'environnement ; ils servent également de pont entre l'État et les citoyens.

Ils ont également les moyens et la capacité de répondre aux besoins humanitaires fondamentaux des citoyens défavorisés handicapés, âgés et orphelins. Ils accomplissent ce service avec les installations et le personnel des services sociaux des fondations d'assistance sociale et de solidarité qu'ils dirigent ; elles servent également de médiateurs pour les contributions civiles volontaires et contribuent ainsi à la protection sociale.

En vertu de diverses dispositions législatives, les représentants des territoires de l'État ont également reçu des fonctions et des pouvoirs leur permettant de diriger et de superviser les activités des organisations du secteur privé dans les domaines économique et commercial, y compris les éléments du développement durable. Dans l'exercice de leurs fonctions de supervision à cet égard, les membres de la profession ne recherchent pas de faillites, ne préviennent pas ou ne punissent pas les activités de l'organisation, mais guident, réhabilitent, facilitent les activités de l'entité juridique dans le champ d'application de la législation et orientent les activités de l'entité juridique afin d'assurer une production de meilleure qualité et d'augmenter l'emploi, et font preuve d'une attitude constructive et positive.

COMMUNICATION ET COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les organisations du secteur privé, qui tentent de répondre aux besoins personnels et sociaux en produisant des biens ou des services, non seulement procurent des avantages à leurs entrepreneurs, actionnaires et employés, mais fournissent également des ressources directement à l'État et aux services publics en payant des impôts et indirectement aux personnes physiques et morales qui bénéficieront du service ; ils contribuent à la société et à la paix sociale par l'emploi.

La communication et la coopération positives entre tous les segments de la société et tous les secteurs par les représentants territoriaux de l'État, qui sont les représentants de l'État et du gouvernement dans les provinces, contribueront positivement au développement durable. De cette façon, le développement social et économique, l'emploi, la sécurité et la santé au travail, la sécurité générale, la paix sociale, la protection de l'environnement, la prévention du gaspillage des ressources et les indicateurs de productivité s'amélioreront positivement. Certaines des activités menées dans cet environnement de coopération et de communication peuvent être énumérées comme suit :

Le secteur privé participe à des programmes de formation, des foires et des réunions nationales et internationales, et bénéficie d'avis d'experts, en particulier sur la sécurité générale, la sécurité et la santé au travail, la prévention des accidents et la réduction des risques, la productivité, la protection de l'environnement, la gestion des crises, en communication et en coopération avec les représentants territoriaux de l'État.

En Turquie, la loi no 5449 promulguée en 2006 prévoyait la création d'agences de développement dans 26 régions NUTS 2 et, à partir de 2009, les 26 agences de développement ont toutes été créées et poursuivent leurs activités sous la présidence des gouverneurs.

Des agences de développement sont créées «afin d'accélérer le développement régional, d'en assurer la durabilité et de réduire les disparités interrégionales et intrarégionales en

matière de développement, conformément aux principes et politiques envisagés dans les plans et programmes nationaux de développement, en améliorant la coopération entre le secteur public, le secteur privé et les organisations non gouvernementales, en veillant à une utilisation appropriée et efficace des ressources et en mobilisant le potentiel local». Les agences de développement, dont les présidents sont des gouverneurs, guident les investisseurs consentants et leur fournissent des informations préliminaires sur les domaines offrant des opportunités d'investissement.

Afin de répondre aux besoins en personnel qualifié et en personnel intermédiaire, en particulier dans le domaine de l'industrie, des cours de formation professionnelle sont ouverts en coopération avec les municipalités, les chambres d'industrie et de commerce, les directions de l'éducation publique, l'Agence turque pour l'emploi (İŞKUR), les fondations d'assistance sociale et de solidarité et les organisations non gouvernementales sous la coordination des représentants territoriaux de l'État.

- ◆ Les représentants des États territoriaux assurent également la médiation des services et des contributions volontaires en faveur des groupes défavorisés.
- ◆ La création d'emplois à partir de sources locales accroît également l'acceptabilité et la réputation de l'entreprise aux yeux du public.

En termes de développement durable, les activités de recherche et développement (R&D) sont de plus en plus mises en avant par les secteurs public et privé.

Les organisations industrielles accordent une attention particulière à la protection des sols, de l'eau et de la qualité de l'air. En particulier, une eau propre, suffisante et accessible est l'un des besoins les plus importants des sociétés d'aujourd'hui et des générations futures. Pour cette raison, les économies maximales dans la consommation d'eau et la mise en place d'installations de traitement biologique permettant la réutilisation des eaux usées par les entreprises sont surveillées de près.

- ◆ Dans les régions où les terres sont attribuées à des fins d'incitation à l'investissement, les terres publiques et privées propices à l'investissement sont identifiées par les représentants territoriaux de l'État. Les informations à ce sujet sont constamment mises à jour et les investisseurs reçoivent des informations fiables sur demande.

Les investisseurs du secteur privé ont la possibilité d'obtenir des informations fiables auprès des représentants de l'État sur les avantages et les inconvénients généraux de la région dans laquelle ils souhaitent investir et sur l'adéquation de l'investissement à réaliser dans la région.

Les plans d'intervention d'urgence et de sécurité des organisations du secteur privé sont continuellement mis à jour et renforcés de temps à autre par des exercices sous la coordination des représentants territoriaux de l'État. En outre, il est également possible de travailler ensemble pour prévenir ou minimiser les coupures d'électricité et d'eau, qui sont d'une grande importance pour les organisations industrielles ainsi que pour les particuliers.

Les systèmes de sécurité de la ville avec caméras offrent de grands avantages et commodités aux unités de sécurité et aux propriétaires dans la prévention de la criminalité et la lutte contre

les criminels. De nombreux incidents d'ordre public complexes peuvent être résolus facilement et rapidement grâce au système de gestion de la sécurité urbaine (KGYS). Les organisations du secteur privé mettent également en place le système de sécurité en coopération avec les représentants territoriaux de l'État afin d'assurer la sécurité générale de leurs entreprises et de leurs installations à un niveau supérieur.

En utilisant les ressources naturelles et l'infrastructure physique de la région dans laquelle elles opèrent, les organisations du secteur privé prêtent attention aux sensibilités de la société et de l'environnement dans lequel elles opèrent; ils contribuent à la communauté par des parrainages, des activités sociales et des projets de responsabilité sociale conformes aux besoins et aux attentes locaux, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et du boisement; cela est également important en termes de sensibilité sociale et de durabilité.

CONCLUSION

Aux yeux des citoyens et des entités juridiques, les représentants territoriaux de l'État, qui sont chargés de nombreuses tâches par diverses lois et réglementations, en particulier les devoirs d'assurer la mise en œuvre des lois en tant que représentant de l'État, l'exécution ordonnée des services publics et des investissements, et le maintien de l'ordre public général, sont considérés comme le lieu de solution finale et l'autorité pour les problèmes, les échecs et les lacunes dans les provinces.

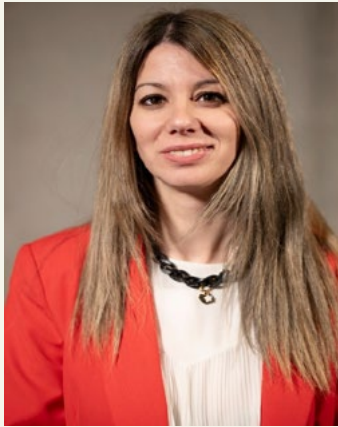
En plus de leurs fonctions exécutives directes pour leurs provinces et districts, les représentants territoriaux de l'État ont également le pouvoir de coordonner les activités de toutes les institutions publiques, y compris les municipalités. À cet égard, ils comptent parmi les autorités qui contribueront le plus au développement de la coopération entre les organisations du secteur privé et les institutions et organisations publiques dans les provinces et au règlement des problèmes et des différends qui peuvent survenir.

Avec cette capacité, cette attitude et ce comportement, les représentants territoriaux de l'État, qui ont toujours sincèrement et équitablement aidé et soutenu ceux qui ont accompli un travail utile pour les citoyens et le pays dans les limites de leurs capacités, de leurs moyens et de leur temps, et qui ont toujours essayé de leur faciliter la vie, accomplissent également une mission et une vision qui intègrent les dimensions culturelles, psychologiques, sécuritaires, environnementales, sociales et administratives du développement durable en Turquie.

Une communication et une coopération plus intensives entre les institutions de l'État, les administrateurs de l'État, le secteur privé, les universités et les organisations non gouvernementales du monde entier seront plus bénéfiques en termes de développement économique, social et culturel, d'emploi, de sécurité sociale, de protection de l'environnement, de prévention du gaspillage de ressources et d'efficacité et, en fin de compte, «le développement durable, qui est la fourniture continue d'un niveau permanent et équitable de bien-être social dans la paix et la tranquillité», ce qui est nécessaire pour toute l'humanité, sera réalisé plus facilement. ●



Session 2



PAR **MME TANIA SOLANS RALUY**
Maire d'Esplús, Espagne

Croissance démographique d'Esplús : nous avons augmenté notre population de 25% au cours des 7 dernières années, passant de 541 habitants en 2018 à 673 en 2024.

Facteurs de croissance : l'un des principaux facteurs a été sa situation géographique, dans une région prospère avec des opportunités d'emploi. Mais les politiques étatiques, provinciales et locales en matière de services, de logement et de conciliation ont également eu une influence positive.

Cohésion territoriale et services publics : Vivre dans le milieu rural ne signifie pas renoncer à des droits ou à des services. Accès égal à Internet pour soutenir le télétravail, l'éducation et les services. Initiative du gouvernement espagnol pour réussir une « **Administration proche de vous** » avec des bureaux mobiles en garantissant les démarches auprès des administrations publiques sans avoir à vous déplacer. Des services tels que l'obtention de certificats numériques, le renouvellement de cartes d'identité ou de passeports par exemple.

Politiques de conciliation et plan de coresponsabilité du Gouvernement espagnol. Cours gratuits le matin, salle de jeux l'après-midi et cafétéria scolaire subventionnée. École

maternelle (0-3 ans) avec inscription gratuite et tarifs réduits. Des horaires flexibles qui vous permettent de concilier travail et vie de famille. Vieillesse active avec des activités quotidiennes gratuites pour les seniors : Ateliers de mémoire, gymnastique, promenades saines...

Activités intergénérationnelles avec l'école maternelle.

Espace de socialisation et de prévention de la solitude.

On propose un Plan de Logement : on est pour la création de logements locatifs publics et pour la construction de deux maisons pour jeunes.

Changement climatique et durabilité : Un modèle énergétique plus durable (Next Generation Funds) et la nécessité d'accorder des subventions pour améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures municipales, promouvoir la mobilité durable et réduire les émissions de CO₂ grâce à des technologies propres.

Économie circulaire : un modèle de collecte des déchets en porte-à-porte, Esplús recycle 67 %, dépassant l'objectif européen de 55 % pour 2025. Augmentation de 50 % du recyclage des emballages et du papier/carton. ●

Session 3

Le tourisme durable : la question de la cohésion territoriale entre villes et campagnes



PAR MME ANA MUÑOZ LLABRÉS

Directrice Générale des Politiques Touristiques,
Espagne

Due à la crise du COVID, des opportunités sont nées grâce au Next G.

Une vision large de la durabilité: ne pas causer de dommages à l'environnement, durabilité territoriale, répartition de la charge entre des destinations plus ou moins saturées, coexistence durable entre tourisme résidentiel et touristique.

Les quatre aspects clés à prendre en compte dans le développement durable de notre société et du monde globalisé sont:

Un tourisme respectueux de l'environnement et de la société.

La numérisation, qui est essentielle à l'information et à la communication.

Le programme de rétablissement a apporté de nouvelles opportunités : **gestion des destinations touristiques.** Cohésion sociale et économique. Promouvoir de nouvelles destinations

telles que les destinations rurales avec patrimoine culturel, les destinations urbaines et les zones protégées.

Gouvernance: Coordination des Communautés autonomes et des autorités locales qui gèrent les activités touristiques Destinations supra-locales gérées par les gouvernements régionaux. Efficacité énergétique. Durabilité sociale et culturelle : promotion de l'artisanat, restauration de recettes traditionnelles, restauration de bâtiments culturels, etc. « Être authentique (prendre soin et promouvoir le patrimoine culturel) pour être différent ».

L'investissement fonctionne grâce au Next G.

Mobilité durable : pistes cyclables, voies vertes, promotion de la randonnée... ●



Session 3

Tourisme et conséquences du changement climatique en zone urbaine



PAR MME MICHÈLE PAPPALARDO

Présidente de la Fondation
Université Gustave Eiffel,
Ancienne présidente de l'ADEME, France

LE TOURISME DURABLE ET LA POLITIQUE URBAINE DANS LES GRANDES VILLES

L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine, depuis le début de l'ère industrielle, provoque des évolutions du climat qui ont désormais des conséquences majeures sur nos activités mais aussi sur notre environnement, notre alimentation, notre santé... Bien entendu, les activités de tourisme sont aussi concernées, même en ville.

Il faut donc prendre en compte les conséquences du changement climatique sur le tourisme dans nos pays, d'autant plus que l'Europe est plus affectée que le reste du monde par l'augmentation moyenne de la température : +2,4° depuis l'ère pré-industrielle contre +1,3° pour l'ensemble de la planète.

Les prévisions des météorologues pour les prochaines années sont sans ambiguïté : la température moyenne va continuer à augmenter et s'accompagner de la multiplication des phénomènes extrêmes : sécheresse, canicule, pluies intenses provoquant des inondations fluviales et pluviales, augmentation du niveau de la mer...

Pour l'Europe, l'année 2024 est un bon indicateur de ce qui nous attend. En particulier, le climat des villes va être complètement modifié. Celui de Paris ressemblera en 2050 à celui d'Istanbul et celui de Londres à Barcelone.

Ces évolutions ont un impact particulièrement important pour le tourisme, en particulier à la montagne ou au bord de mer. Mais les conséquences pour le tourisme urbain sont aussi très sensibles, pour tous les segments de la filière, que l'on traite de l'augmentation de la chaleur, des canicules ou des inondations :

- ♦ confort d'été des hébergements d'accueil des touristes et problématiques liées à leur implantation ;
- ♦ perturbations des activités de visites en ville du fait de trop grosses chaleurs, d'inondation ou des conséquences des phénomènes météorologiques sur la ville;
- ♦ problèmes d'approvisionnement, notamment en eau ;
- ♦ nombreuses problématiques de défaillances des réseaux (électriques, de transport, de communication), avec des

conséquences en cascades, notamment dans les transports, pour accéder à la ville ou pour y circuler.

En France, où l'activité touristique est particulièrement importante, la prise de conscience des risques pour le tourisme a été relativement rapide. Deux éléments en sont l'illustration :

- ♦ Le tourisme fait l'objet d'une attention particulière dans le Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) présenté en ce début d'année. Ce plan a été conçu sur la base d'une trajectoire de + 4° en France en 2100 et il définit une cinquantaine de mesures à mettre en œuvre. Le tourisme mais aussi la préservation du patrimoine naturel et culturel sont concernés par plusieurs de ces mesures.
- ♦ En 2022, l'ADEME (Agence pour la transition écologique) commençait des expérimentations de terrain avec des acteurs de la filière pour élaborer la 1ère stratégie sectorielle française d'adaptation, consacrée au Tourisme. Il s'agit d'un guide pour les opérateurs et les territoires touristiques, publié en juin 2024 (guide méthodologique, outil de diagnostic, fiches pratiques).

Améliorer la résilience des villes face au changement climatique est donc devenu incontournable, pour tous leurs habitants et leurs activités, bien entendu, mais aussi pour le tourisme. Le détournement des flux touristiques de certaines villes, définitivement ou périodiquement, pourrait en effet entraîner des conséquences économiques graves.

Concernant le tourisme en ville, les actions à mener sont nombreuses et très diversifiées. Deux éléments doivent être particulièrement pris en compte :

- ♦ Il faut, si possible, que les actions menées permettent de conjuguer adaptation et atténuation des émissions de gaz à effet de serre pour ne pas aggraver le changement climatique.
- ♦ La panne d'électricité de la péninsule ibérique doit conduire à porter une attention particulière à la sensibilité aux pannes électriques : généraliser les solutions de secours (batteries, générateurs diesel, piles, autoproduction PV...), les plans B avec des solutions frustes...

Les acteurs publics, à tous les niveaux territoriaux, comme les

acteurs privés de la filière, ont des responsabilités particulières dans les actions à mener.

Pour les acteurs publics :

- ♦ le niveau national doit travailler à la prise de conscience des citoyens et à la mobilisation des acteurs économiques. Il a aussi la responsabilité d'assurer l'amélioration de la résilience de tous les réseaux, y compris en développant la recherche sur ces sujets ;
- ♦ les régions doivent se préoccuper, notamment, des conditions d'approvisionnement alimentaire et en eau !
- ♦ les villes doivent identifier finement les risques liés au changement climatique qui les concernent spécifiquement ;

cela permet de développer un urbanisme adapté, pour limiter les îlots de chaleur, développer la désimperméabilisation et la végétalisation... mais aussi d'adapter les réseaux locaux et de protéger le patrimoine culturel.

Pour les acteurs économiques, la mobilisation de la filière touristique au niveau national doit conduire les acteurs locaux à préparer les évolutions régionales (évolutions des activités touristiques et des saisons) et à accompagner chaque acteur, notamment pour faire évoluer les hébergements, en identifiant les risques et la sensibilité des bâtiments, pour les adapter aux évolutions climatiques (sobriété en eau et en énergie, confort d'été, autonomie énergétique...). ●



Session 3

PAR M. PABLO TORRES PANIAGUA

Secrétaire Général Technique du Ministère du Logement et de l'Agenda Urbain, Espagne



Le tourisme est un moteur économique pour notre pays, mais c'est aussi une activité qui a un **impact significatif sur nos villes, notamment sur la politique du logement**. En outre, le tourisme durable est un outil de cohésion territoriale, capable de réactiver les zones rurales, de contribuer à la préservation du patrimoine culturel et naturel et d'améliorer l'économie locale.

C'est pourquoi il est important de mettre en œuvre des **politiques publiques** avec une perspective territoriale claire et au même temps transversal qui prennent en compte la qualité de vie des citoyens à la campagne et en ville, c'est-à-dire dans les deux principales zones physiques d'implantation de la population, visant à la fois l'Espagne peu peuplée et les villes surpeuplées.

Il s'agit d'une vision globale de la composante territoriale, afin que tous les acteurs, publics et privés, impliqués dans les villes et recherchant un développement équitable, juste et durable à partir de leurs différents domaines d'action, puissent élaborer leurs propres Plans d'Action.

Le modèle territorial et urbain prôné par l'Agenda s'inspire du **principe de développement territorial et urbain durable**. Il s'agit d'un principe nécessaire à la transition économique,

écologique, sociale et culturelle attendue des villes, ainsi qu'à la redéfinition d'un modèle productif conçu dans une perspective urbaine.

En Espagne, **81 % de la population vit dans des zones urbaines**, et ce pourcentage continue d'augmenter. Toutefois, la concentration de la population et des activités économiques dans un nombre de plus en plus restreint de zones urbaines est aggravée par le dépeuplement ou **le déclin démographique des zones rurales et de petites municipalités**.

Les villes concentrent population et services tandis que les zones rurales peinent à survivre, il est essentiel de repenser la manière dont nous concevons nos territoires. C'est là que convergent trois défis et opportunités majeurs : **le tourisme durable, l'agenda urbain et le défi démographique**.

En partant du **tourisme durable**, nous avons assisté ces dernières années à la croissance du logement touristique. Alors que les services de location à court terme proposés par les hôtes existent depuis de nombreuses années en complément d'autres services d'hébergement, tels que les hôtels, les auberges ou les chambres d'hôtes. ●



Session 3

L'intégration et l'importance de la dimension « durabilité » dans le cadre d'un projet international à retombées touristiques. L'exemple de Namur, capitale européenne de la culture



PAR M. DENIS MATHEN
Gouverneur de Namur, Belgique

INTRODUCTION : C'EST QUOI UNE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE ?

La Capitale Européenne de la Culture (CEC) est une initiative de l'Union européenne et est organisée selon les règles promulguées par le Parlement européen et le Conseil de l'Europe reprises dans la décision N° 445/2014/UE instituant une action de l'Union en faveur des capitales européennes de la culture pour les années 2020 à 2033. Les principaux objectifs mis en avant dans cette décision sont, notamment, le fait de sauvegarder et de promouvoir la diversité des cultures en Europe, de favoriser la contribution de la culture au développement à long terme des villes et d'élargir l'accès et la participation à la culture en renforçant les capacités du secteur culturel.

CONTEXTE DE LA CANDIDATURE – NAMUR 2030

Pour l'année 2030, deux pays ont été sélectionnés, il s'agira de la Belgique et de Chypre.

Une présélection des villes avait été lancée en 2024, reprenant 6 villes. La sélection qui s'en est suivie en 2025, a permis à 3 villes belges d'atteindre le deuxième tour dont Namur.

ASSURER LA COHÉSION TERRITORIALE – RÔLE DU GOUVERNEUR

Afin de soutenir le projet de candidature, une association de plusieurs personnalités locales a été créée. On y retrouve notamment, le Bourgmestre de la Ville de Namur (Maxime Prévot – Actuellement Ministre des Affaires Étrangères) ainsi que la Rectrice de l'Unamur qui préside cette association.

C'est suite à une demande particulière du Bourgmestre que le Gouverneur de Province a été intégré à cette association de soutien à la candidature, dans l'esprit d'assurer une dimension provinciale, au sens territorial du terme.

Le lancement de la candidature s'est réalisé en collaboration

étroite avec l'institution provinciale namuroise mais également avec le Bureau Économique de la Province (BEPN/ Agence de développement territorial). En effet, bien que le projet de candidature soit porté par la ville de Namur, 2 Millions de visiteurs sont potentiellement attendus pour l'événement et 40 % des actions sont prévues sur l'ensemble du territoire provincial. Ceci assure donc des retombées économiques et touristiques probables pour l'ensemble du territoire de la Province de Namur.

INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ – QUELLES SONT LES AMBITIONS ?

Il est intéressant de remarquer que la durabilité environnementale du projet de CEC, n'est pas reprise comme un critère de sélection en soi.

En revanche, la candidature doit induire une stratégie à long terme pour le territoire, tant au niveau culturel, qu'économique et social. Ainsi, au regard de la trajectoire fixée par l'Accord de Paris et le PACE (Plan Air Climat Énergie) de la Ville de Namur, une stratégie à long terme de réduction des émissions (- 55% d'ici 2030, par rapport à 1990) a été intégrée au projet de candidature. Cet objectif influencera les décisions programmatiques et organisationnelles de Namur 2030 et s'est vu décliné en 3 axes / 3 « Confluences écologiques ».

1ère confluence écologique : Ambition et maîtrise de l'impact écologique

Un Budget Carbone de l'événement a été calculé sur base de l'empreinte carbone individuelle annuelle maximale pour un belge en 2030 (6,3t CO₂eq), l'empreinte par visiteur de l'événement pour respecter cet objectif de réduction est donc de 58 kg de CO₂eq.

Le budget carbone maximum attribué à l'événement est, quant à lui, de 116 kt CO₂eq (sur base de 2 millions de visiteurs estimés). Ce budget sera accompagné par un pilotage en temps réel pour évaluer et arbitrer toutes les décisions programmatiques et organisationnelles dès 2026.

Dans le même temps, une charte bas carbone sera rédigée avec l'ensemble des parties prenantes et mise à disposition afin de sensibiliser un maximum d'acteurs du territoire, mais également les citoyens, en prenant appui sur les forces vives de la transition.

2ème confluence écologique : la CEC accélérateur d'adaptation et de résilience

Des mesures destinées à réduire l'exposition et la vulnérabilité des activités, des territoires, des populations aux impacts actuels et attendus du changement climatique seront prises face à la probabilité grandissante d'aléas climatiques.

Il s'agira également de profiter de Namur 2030, pour être un accélérateur d'adaptation et de résilience du territoire. Notamment, en prévoyant des activités culturelles dans les espaces végétalisés mais également via la plantation d'arbres et de haies, la récupération et la réutilisation d'eau de pluie, la désimperméabilisation des surfaces artificialisées tout en sensibilisant le grand public aux enjeux environnementaux.

Plus concrètement, l'objectif est de profiter de cette occasion pour mettre en place une partie des actions prévues par le PACE de la Ville de Namur (138 actions).

3ème confluence écologique : la CEC numérique et responsable

Le numérique est dans l'ADN de Namur, celle-ci étant reprise comme Ville créative de l'UNESCO.

Il apparaît donc essentiel de poser l'ambition du développement d'un numérique responsable dans le cadre de l'événement.

Cela passera, entre autres, par le fait de cultiver une éthique et une pratique de sensibilisation des artistes et des parties prenantes aux impacts écologiques du numérique, de visibiliser les recherches sur les impacts environnementaux des nouvelles technologies comme l'IA (par ex.) – par des colloques ou des publications et de soutenir le développement et l'usage de communs numériques destinés à diminuer l'impact du secteur culturel (plateforme « Cooprog »).

Les prochains rendez-vous

Été 2025 : Préparation de la visite du Jury

19 septembre 2025 : Visite du jury lors des fêtes de Wallonie

23 septembre 2025 : Défense devant le jury européen

24 septembre 2025 : Annonce de la ville belge lauréate parmi les 3 restantes. ●



Session 4

Le rôle de l'intelligence artificielle dans la transformation territoriale et l'évacuation des populations

PAR MME RUTH DEL CAMPO BECARES

Directrice générale des données
au Secrétariat Général de la Numérisation
et de l'Intelligence Artificielle, Espagne



L'intelligence artificielle (IA) joue un rôle clé dans la transformation territoriale, avec une attention particulière portée à l'utilisation des données publiques comme infrastructure stratégique. Il faut souligner comment l'IA peut aider à anticiper les risques, à optimiser les évacuations et à améliorer la prise de décision territoriale, à condition qu'elle soit soutenue par des données de haute qualité, accessibles et bien gérées.

La Direction générale des données encourage la création d'espaces de données partagés dans le secteur public à travers des appels à l'utilisation dans des secteurs clés tels que la mobilité, la

gestion forestière et la planification des soins de santé.

Ces espaces sont essentiels pour permettre une IA utile, éthique et centrée sur l'humain.

Il est fondamental de souligner également la nécessité d'une gouvernance publique et responsable des données, comme condition essentielle pour garantir la transparence, l'interopérabilité et le respect des droits fondamentaux dans l'application des technologies intelligentes dans la région. ●



Session 4

L'intelligence artificielle dans l'évacuation des populations

PAR MME SOPHIE LAVAUX

Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise,
Belgique



1. INTRODUCTION

Dans un monde où les crises se succèdent (catastrophes naturelles amplifiées par le changement climatique, tensions géopolitiques, menaces criminelles ou technologiques), les autorités doivent faire face à des situations de plus en plus complexes et imprévisibles. L'anticipation et la rapidité de réaction deviennent essentielles pour protéger les populations.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle (IA) apparaît comme un véritable levier pour la gestion de crise. Capable de traiter et d'analyser des volumes massifs de données en temps réel, elle offre aux décideurs des outils pour optimiser l'allocation des ressources, fluidifier les opérations et soutenir la prise de décision. Appliquée aux évacuations de masse, l'IA promet d'améliorer la coordination et la sécurité, tout en soulevant des questions cruciales en matière de gouvernance, d'acceptation humaine et de robustesse technique.

2. ÉVACUATION DE MASSE

Lorsqu'une crise survient, quelle soit liée à un événement climatique extrême, à une menace géopolitique ou à un acte criminel, les autorités peuvent être amenées à ordonner l'évacuation rapide de milliers de personnes. Cette mesure, bien que nécessaire pour protéger les vies humaines, représente l'une des opérations les plus complexes de la gestion de crise. Elle mobilise simultanément la coordination des forces de l'ordre, la régulation des flux de population, la gestion des ressources humaines et matérielles, ainsi qu'une communication claire et constante avec la population concernée.

L'IA peut jouer un rôle clé à chacune des phases :

- Avant l'évacuation : grâce à des systèmes d'alerte précoce exploitant données climatiques, images satellitaires et capteurs variés, elle permet de détecter et anticiper les signaux faibles d'une situation à risque.
- Pendant l'évacuation : elle optimise en temps réel les itinéraires, fluidifie les déplacements, répartit les moyens de secours et analyse simultanément des flux massifs de données (réseaux sociaux, signaux GSM, caméras) pour offrir aux décideurs une vision globale et actualisée.
- Après l'évacuation : elle aide à évaluer l'efficacité des mesures mises en place, à identifier les points d'amélioration et à renforcer la résilience pour les futures situations d'urgence.
- En intégrant ces capacités, l'IA ne remplace pas l'expertise humaine mais devient un outil d'aide à la décision, capable d'éclairer et de soutenir les autorités dans les moments les plus critiques.

3. DES DÉFIS MAJEURS POUR LES AUTORITÉS PUBLIQUES

3.1. Le défi de la connaissance

Les solutions d'IA adaptées à la gestion de crise sont nombreuses,

mais leur identification et leur évaluation exigent un suivi du marché et des innovations qui dépasse le cœur de métier des autorités. Même lorsque des outils pertinents sont identifiés, le retour d'expérience, notamment sur leur efficacité en conditions réelles, reste souvent limité.

3.2. Le défi humain

Adopter une solution d'IA ne suffit pas : 70 % du succès repose sur l'adhésion humaine. Les gestionnaires de crise doivent avoir confiance dans ces outils et comprendre leurs résultats. Or, la crainte de perdre le contrôle de la décision, la difficulté à interpréter les recommandations de l'IA et la question de la responsabilité juridique des choix opérés constituent des freins majeurs.

3.3. Le défi technique

La valeur ajoutée de l'IA dépend de la qualité et de l'intégration des données utilisées. Ces dernières doivent être interopérables, traçables, fiables et sécurisées. Les systèmes doivent être robustes pour résister à des contextes de crise extrêmes, sans compromettre la sécurité informatique.

4. VERS UNE GOUVERNANCE EXPÉRIMENTALE EN RÉGION BRUXELLOISE

À Bruxelles, nous avons choisi une approche pragmatique : expérimenter dans un cadre contrôlé, avec le soutien de l'Agence spatiale européenne (ESA).

En octobre 2025, une semaine d'Acceleration Days se tiendra à Redu, réunissant chercheurs, entreprises et étudiants autour d'un défi concret : concevoir une solution d'IA innovante utilisant données spatiales, caméras, signaux GSM et autres sources, pour faciliter une évacuation de masse en Région bruxelloise. Le projet lauréat sera ensuite testé en grandeur nature dans un stade de football, permettant d'évaluer ses performances dans un environnement opérationnel sécurisé.

5. CONCLUSION

L'IA offre un potentiel considérable pour améliorer la gestion des évacuations de masse, en renforçant l'efficacité, la rapidité et la précision des opérations. Toutefois, sa réussite dépendra de notre capacité à surmonter trois défis majeurs : mieux connaître et évaluer les solutions existantes, garantir leur adoption par les acteurs humains et assurer leur intégration technique dans un environnement sécurisé.

En Région bruxelloise, l'expérimentation encadrée constitue un pas décisif vers une gouvernance innovante, fondée sur des tests concrets et une évaluation rigoureuse. En combinant expertise humaine, innovations technologiques et coopération institutionnelle, nous pouvons bâtir des dispositifs d'évacuation plus sûrs, plus intelligents et mieux adaptés aux crises de demain. ●

Session 5

Gouvernement ouvert: rapprocher la prise de décisions des citoyens.

Politiques de transparence et de sécurité.

Résistance aux ingérences étrangères et à la désinformation

**PAR MME CARMEN
CABANILLAS SERRANO**

Directrice Générale de la Gouvernance Publique,
Espagne



Politiques de transparence et de sécurité.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur d'un modèle de gouvernance plus **transparent, participatif, collaboratif et responsable**. Une nouvelle gouvernance qui remet en question les trois administrations : l'État général, le gouvernement régional et, également le gouvernement local.

Aujourd'hui plus que jamais, les administrations publiques sont jugées non seulement sur ce qu'elles gèrent, mais sur la manière dont elles le font. Une société qui nous interpelle, qui attend de ses institutions plus que de l'efficacité : elle attend de l'intégrité, de l'écoute, de l'ouverture et de l'exemplarité.

Dans un contexte marqué par la désinformation et le besoin urgent de reconstruire le lien de confiance entre les citoyens et les institutions, **le Gouvernement Ouvert** ne se révèle pas comme un luxe, mais comme une véritable nécessité démocratique. Il s'agit d'un nouveau paradigme dans la manière de gouverner, qui reconnaît que les politiques publiques ne doivent pas être élaborées dans le dos des citoyens, mais avec eux. La transparence n'affaiblit pas le pouvoir institutionnel, mais le légitime plutôt.

Il faut aussi l'expérimenter le gouvernement ouvert localement d'où les citoyens entrent en contact direct avec le public. Le rôle irremplaçable de l'AGE sur le Territoire et de l'Administration Locale.

Car c'est dans les délégations et sous-délégations, dans les conseils municipaux, provinciaux et régionaux, et les conseils insulaires où s'exerce la gouvernance locale. Là où les principes du gouvernement ouvert peuvent être appliqués le plus directement.

Faire du **Gouvernement Ouvert** une culture organisationnelle, une attitude institutionnelle et une pédagogie démocratique.

Il faut souligner certains des défis auxquels nous sommes confrontés en tant que pays et en tant qu'administration :

1. Consolider le cadre réglementaire du gouvernement ouvert, en assurant la stabilité et la permanence des principes de transparence, de participation et de collaboration.
2. Améliorer la qualité des processus participatifs, en évitant les pratiques symboliques ou formelles.
3. Renforcer la dimension éthique et l'intégrité publique en développant des cadres d'intégrité dans toutes les administrations.
4. Tirer parti de la technologie sans exclusion, en faisant progresser la numérisation de la gestion publique, mais de manière responsable.
5. Promouvoir la formation et la professionnalisation, de nos employés du secteur public.
6. Et, bien sûr, continuer à renforcer le rôle de l'Administration Générale de l'État (AGE) dans la région et des autres administrations. ●

Session 5

Gouvernement ouvert : résilience sociale face aux crises. Le système d'intervention d'urgence en Pologne

PAR M. MARIUSZ FRANKOWSKI

Gouverneur de la région de Mazovie, Pologne



La présentation de l'approche polonaise du système de protection civile a été le thème principal du discours qui a eu lieu pendant la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne, sous la priorité « Sécurité, Europe! ». Les principaux aspects concernaient le fonctionnement du système polonais de gestion des crises au niveau régional, ainsi que les hypothèses de la protection civile et de la défense. Les questions ont été abordées à l'aide de l'exemple d'actions entreprises par l'administration gouvernementale dans la région de Mazovie, qui est comparable à la Norvège en termes de population et à la Belgique en termes de superficie. L'expérience mazovienne peut donc être une source d'inspiration pour de nombreuses régions et pays européens.

La gestion des crises est une compétence unique du gouverneur régional en tant que représentant du Premier ministre dans la région administrative de Pologne. Le discours a présenté les aspects pratiques du système de gestion des crises au niveau régional, y compris la coopération entre le gouvernement et l'administration locale, les normes de fonctionnement du Centre régional de gestion des crises et la coopération avec les services publics, y compris la police, les services d'incendie et les gardes-frontières. Le centre régional de gestion des crises fonctionne au sein des structures du bureau régional et coopère directement avec les autorités locales. Le centre joue un rôle de coordination et fournit une assistance aux gouvernements locaux en termes d'équipement, d'aide humanitaire ou de soutien militaire si nécessaire en raison de l'ampleur de la crise. Le rôle actuellement renforcé du Centre de sécurité du Gouvernement a été souligné. Le Système national de sauvetage et de lutte contre l'incendie, unique en Europe, a également été présenté et constitue la base de l'intervention d'urgence dans diverses situations, y compris les conditions météorologiques extrêmes ou les inondations qui menacent la santé, la vie ou les biens des personnes. En dehors du système, il y a aussi un certain nombre de sapeurs-pompiers volontaires qui, avec d'autres services, fournissent un soutien d'urgence aux résidents.

L'une des priorités du gouvernement polonais est de construire le premier système complet de protection civile et de défense en Pologne. Les règlements concernant cette zone sont mis en œuvre depuis le début de 2025, avec la sécurité de la population au centre. La loi suppose l'augmentation de la résilience sociale face à divers types de menaces, y compris les catastrophes naturelles. La mise en œuvre de la réglementation exige également que les résidents soient sensibilisés aux risques et à la façon d'y répondre. Le principe de base du système est une large coopération et collaboration pour la sécurité des résidents. L'administration de l'État, l'administration

locale, les services de sécurité, les secteurs scientifique, commercial et non gouvernemental doivent être associés au processus. Le système de protection civile repose sur des structures déjà existantes. L'idée est d'utiliser de manière optimale le potentiel, entre autres, du Système national de sauvetage et de lutte contre les incendies, qui joue un rôle clé dans la réponse aux menaces et la sécurité des résidents locaux. Les structures de gestion des crises, tant au niveau national que régional et local, jouent

également un rôle important.

Les fonds alloués à la mise en œuvre de la loi sur la protection civile et la défense représentent au moins 0,3 % du PIB de la Pologne chaque année. Les domaines financés au niveau national comprennent les moyens de protection civile (par exemple, le développement du système national de sauvetage et de lutte contre les incendies), les équipements, les entrepôts, les infrastructures de protection civile, y compris les abris. L'accent est également mis sur la formation et l'éducation afin d'accroître la résilience sociale face aux risques. ●



CONCLUSIONS DES JOURNÉES

PAR M. AGUSTÍN TORRES HERRERO

Directeur Général de l'Administration générale
de l'Etat sur le territoire, Espagne



Pour conclure ces sessions de l'AERTE on doit remercier l'organisation qui a rendu possible cette rencontre de dialogue et de travail où on a pu analyser des aspects de nos vies qui nous affectent tous plus ou moins, mais avec la volonté de continuer à progresser dans la construction d'une Europe plus forte et plus unie.

On a pu discuter d'aspects pertinents tels que le rôle clé joué par **l'intelligence artificielle (IA)** dans la transformation territoriale, avec une attention particulière portée à l'utilisation des données publiques comme infrastructure stratégique.

De la **cohésion territoriale et services publics efficaces**, car vivre en milieu rural ne signifie pas renoncer à des droits ou à des services.

Des **politiques de conciliation et un plan de coresponsabilité** du Gouvernement espagnol qui permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Ou de la **transition démographique et défi du logement** : des logements vides, sans conditions adéquates, ni marché locatif comme alternative à la forte demande des citoyens.

Et aussi des problèmes causés par le **changement climatique et la durabilité**, et la possibilité de créer un modèle énergétique plus durable grâce à l'aide des "Next Generation Funds". Tout cela sans oublier les grands défis de la société actuelle tels que **les tensions géopolitiques, les crises migratoires et le changement climatique**.

L'égalité des sexes, la démocratie, l'inclusion sociale et la défense des droits fondamentaux sont également des tâches inachevées qui ont besoin d'une présence et une détermination institutionnelles.

Aujourd'hui, dans un monde fragmenté par les tensions, les tensions géopolitiques et les défis mondiaux tels que les migrations et les pandémies, l'esprit pro-européen prend une nouvelle importance. Répondre rapidement aux urgences, reconstruire avec des critères adaptés à la durabilité, garantir les droits et générer la confiance institutionnelle si important.

Et les forums de dialogue supranationaux comme l'AERTE, nous aident à travers la participation, à avancer ensemble dans la collaboration et la solidarité, vers une société de bien-être plus juste, plus proche des problèmes des citoyens et des besoins à résoudre collectivement. ●



CONCLUSIONS DES JOURNÉES

PAR M. ALFONSO CARLOS GARCÍA ROMERO

Sous-Directeur Général des relations européennes et internationales, Espagne



Il est évident que si on parle de politique, il ne s'agit de rien d'autre que la gestion de l'espace public, la <rex publica> telle que tant de romains l'ont définie.

Cela revient à surmonter les difficultés pour rendre la vie des citoyens plus facile, plus gérable.

C'est pour cette raison que ces journées ont traité de la question de la durabilité en tant qu'élément transversal à tous les domaines de la vie quotidienne, un défi de notre temps.

Il faut souligner l'importance de ce genre de journées puisqu'elles offrent une valeur ajoutée, celle de comparer différentes politiques publiques, et de considérer les bonnes pratiques comme pilier de l'amélioration.

En résumé, un mot définit chaque session :

- ♦ Par rapport à l'émergence de phénomènes nouveaux : l'anticipation et la prévention. Le fait de développer indicateurs

et données qui permettent à l'administration publique de réagir à temps face aux effets du changement climatique.

- ♦ En ce qui concerne la cohésion territoriale : l'égalité des chances comme élément de cohésion de nos sociétés. Cette question étant assurée par la liberté de choix des personnes de développer leur projet de vie selon leur souhait et non soumis à obligation.
- ♦ En matière de tourisme durable et de logement : l'équilibre. Rendre compatible le fait de développer nos économies grâce aux revenus du tourisme tout en garantissant en tant qu'administration publique le droit d'accès au logement pour tous.
- ♦ En ce qui concerne l'Intelligence Artificielle : l'humanisme. Il faut gouverner l'IA pour qu'elle serve les intérêts de la citoyenneté.
- ♦ En matière de transparence de la gouvernance : partager les informations afin de permettre aux représentants publics d'être à même de prendre les décisions adaptées. ●



SYNTHÈSE DES TRAVAUX

PAR M. JEAN-MICHEL BRICAULT

Maitre de conférences HDR en droit public,
Directeur-adjoint du CRDT,
Université de Reims Champagne-Ardenne, France



Lors de la session protocolaire d'ouverture, M. Ignazio Portelli, Président de l'AERTE¹, a retracé la longue tradition des Journées Européennes des Représentants Territoriaux de l'État consistant à apporter éclairages et analyses sur le rôle des RTE sous les angles thématiques les plus variés². Le choix du « développement durable » comme thème de ces 30e JERTE s'inscrit pleinement dans cet héritage et a donné lieu à des débats d'une grande richesse. Il a été rappelé que le développement durable est un processus qui concilie à la fois progrès social et économique et protection de l'environnement dans le but de ne pas compromettre les capacités des générations futures³. L'ensemble des débats a consisté à analyser ses enjeux fondamentaux et protéiformes dans les territoires selon une dimension comparative entre les divers pays représentés.

Les débats furent articulés autour des 5 sessions constituant autant de coup de projecteurs sur ce thème du « développement durable » : le changement climatique (avec notamment en toile de fond, les dramatiques inondations espagnoles de 2024⁴ ; la transition démographique⁵ ; le tourisme durable⁶ ; les politiques de transparence et de sécurité⁷ et enfin, l'exploration du rôle et des apports de « l'intelligence artificielle » dans le contexte de crises systémiques et hybrides⁸. En filigrane de cette approche très large du thème, la problématique était la suivante : quelles « valeurs communes »⁹ doivent être portées par les représentants de l'Etat dans les territoires et plus largement par l'ensemble des

pouvoirs publics, en vue de relever les défis de du développement durable et de répondre à ses enjeux ? A la lumière des débats, il apparait que trois mots reviennent de manière récurrente : Solidarité, Cohésion et Résilience. Ils dessinent clairement les trois grands axes des travaux

issus de ces 30e JERTE.

I) SOLIDARITÉ

Il a été souligné que le changement climatique « ne connaît pas les frontières »¹⁰ car il s'agit d'un enjeu global. Il apparait toutefois que certaines zones, notamment en Méditerranée¹¹, sont plus exposées et plus durement frappées par des phénomènes météorologiques intenses (pluies et inondations spectaculaires « DANA » en Espagne¹², sécheresses persistantes en Sicile¹³, feux de forêts...). Ces événements climatiques s'enchaînent à une fréquence inédite en Europe et les statistiques des années récentes sur la réalité du changement climatique sont éloquentes¹⁴. Dans ce contexte, la notion de « solidarité », internationale et surtout européenne, revêt désormais une acuité particulière et se présente comme le « pilier » de la protection civile¹⁵. La solidarité européenne manifestée lors des inondations dans la région de Valence a été soulignée à plusieurs reprises¹⁶. Le « Mécanisme de protection civile de l'Union européenne » (MPCU) créé en 2001 assume désormais un rôle incontournable en matière de solidarité (dispositions financières, « modules » communs

¹ Ignazio Portelli, Président de l'ANFACI, Commissaire d'État pour la région Sicile (Italie).

² A cette occasion, M. Portelli a rappelé avec force l'importance des relations « entre le centre et la périphérie » et de la présence des RTE selon une logique de subsidiarité au-delà de la forme juridique des divers Etats membres (unitaire, fédéral, régionalisé...). Il a également rappelé l'importance du « travail en réseau » fourni par l'AERTE (soutiens de l'UE, des Min. de l'Int. Belge et Français, archives conservées à Florence...) et des « valeurs communes » portées ses membres.

³ Saffet Arikan Bedük, Président de l'assoc. des gouverneurs turcs (Turquie), « Approche du développement durable par les représentants territoriaux de l'État en Turquie ».

⁴ Session 1 : La gestion des urgences et la coopération internationale dans le contexte du changement climatique.

⁵ Session 2 : La cohésion territoriale et la qualité des prestations de services publics. Un regard particulier sur les politiques adaptées à la transition démographique et au changement climatique.

⁶ Session 3 : Le tourisme durable : la question de la cohésion territoriale entre villes et campagnes.

⁷ Session 5 : Gouvernement ouvert : rapprocher la prise de décisions des citoyens. Politiques de transparence et de sécurité. Résistance aux ingérences étrangères et à la désinformation

⁸ Session 4 : Le rôle de l'intelligence artificielle dans la transformation territoriale et l'évacuation des populations

⁹ Ignazio Portelli, précité.

¹⁰ Milagros Tolon Jaime, Déléguée du Gouvernement espagnol en Castille-La Manche (Espagne).

¹¹ Pilar María Bernabé Garcia, Représentante de l'État dans la Communauté Autonome de Valence (Espagne).

¹² « DANA » : acronyme de « depresion aislada en niveles alto » /dépression isolée à niveau élevé.

¹³ Stefano Laporta, Président de l'ISPRA (Institut supérieur de la protection et de la recherche environnementales), (Italie), « Crise énergétique et menaces environnementales : l'ex. de la coordination des préfets italiens ».

¹⁴ Julien Marion, Directeur de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (France), « Quelle place pour la solidarité en Europe autour de l'accélération des conséquences du changement climatique ? » et Michèle Pappalardo, Présidente de la Fondation Université Gustave Eiffel, (France), « Tourisme et conséquences du changement climatique en zone urbaine ».

¹⁵ Milagros Tolon Jaime, précitée.

¹⁶ Arcadi España Garcia, Secrétaire d'État, Ministère de la Politique Territoriale (Espagne).

tels que des canadiens, des installations d'urgence pour les populations...)¹⁷. L'avenir du MPCU a également été évoqué et en particulier son approfondissement (aux pays non-membres de l'UE, aux territoires ultra-marins...). Il apparaît notamment que deux aspects parmi d'autres constituent des points de vigilance : en toile de fond se trouve la problématique de la souveraineté des Etats dans la gestion des crises et celle des risques sécuritaires liés à des guerres « hybrides » (ex. en provoquant des feux de forêts...)¹⁸

II) COHÉSION

La cohésion recherchée s'inscrit dans une double dimension à la fois sociétale et territoriale. Les nombreux facteurs à même de saper la cohésion de nos sociétés ont été exposés à l'occasion des débats : la prolifération des fake news¹⁹, le vieillissement de la population²⁰, les difficultés d'accès aux services publics en secteur rural²¹ et plus largement les inégalités sociétales touchant les plus vulnérables ... Ces phénomènes contribuent à fragmenter nos sociétés et peuvent parfois nourrir des manifestations populaires éruptives type « gilets jaunes » en France. Pour pallier ces difficultés et renforcer la cohésion territoriale, des solutions sont à rechercher à la fois dans la « territorialisation » des politiques publiques et la quête d'une gouvernance adaptée « la plus équilibrée » possible²². Dans ce cadre, Mme Miryam Alvarez Paez, Secrétaire Générale de la Coordination Territoriale du Ministère de la Politique Territoriale et de la Mémoire Démocratique (Espagne) a largement décrit le système régionalisé espagnol : un fort processus de décentralisation, une logique de subsidiarité pour renforcer la cohésion territoriale, une gouvernance de proximité (niveau communal, supra-communal et communautés autonomes) et de « dialogue normatif » entre le « centre et la périphérie », rôle des délégués et sous-délégués du gouvernement, une « régionalisation à la carte » selon un processus évolutif en matière de compétences par ex. Il en résulte un système assez complexe sur les plans institutionnel et normatif mais adapté au contexte d'une Espagne « plurielle »²³ (multilinguisme...).

L'idée globale est d'assurer la meilleure prise en compte possible des « périphéries » en particulier en ruralité. Ce dernier point a plusieurs fois été évoqué. Il s'agit d'assurer aussi bien la complémentarité « ville-campagne » (ex. « Programme Namur 2030 »²⁴) que d'éviter autant que possible la fracture numérique vis-à-vis des populations les plus vulnérables. L'un des enjeux est notamment d'assurer un accès efficient aux droits sociaux. Dans un contexte de forte numérisation des services publics, les efforts réalisés par le Programme espagnol « *Administración près de toi* » s'avèrent indispensables²⁵ pour garantir l'accès aux droits et prestations sociales des plus démunis mais bien des enjeux concernent aussi les jeunes.

Plus largement, les débats ont démontré l'importance du maintien d'activités de service public de qualité selon une logique de proximité pour permettre le développement durable des territoires dans un contexte de transition démographique et de changement climatique. Des politiques publiques volontaristes (Plan espagnol « vieillissement actif », lutte contre « l'habitat dégradé » en France et en Espagne, « Fonds pour la transition énergétique locale », amélioration de la « mobilité » pour les personnes âgées, maintien des commerces de proximité et des « services au public » en ruralité ...) permettent d'installer une certaine « durabilité » dans le développement des territoires. La mise en œuvre d'une « économie circulaire durable » permet au citoyen de devenir lui-même un acteur du changement (ex. prêts entre particuliers via la « bibliothèque des choses », ...). Dans le même sens, il s'agit de camper un « tourisme durable » (notamment dans certaines régions espagnoles très touristiques) permettant d'assurer une meilleure « durabilité sociale et environnementale »²⁶ (meilleure gestion de l'eau, des déchets, de la qualité du littoral...). Dans ce contexte, les « délégués » espagnols constituent les « mains et les oreilles » du gouvernement pour ancrer cette territorialisation dans une logique de proximité et de subsidiarité²⁷.

L'amélioration de la cohésion territoriale passe également par une démarche de transparence et de confiance à l'égard des citoyens qui doit se traduire sur le plan normatif et en termes de politiques publiques (ex. modèle espagnol « ALIA » d'open data et de gouvernance des données²⁸). M. Francisco Martin Aguirre, Délégué du Gouvernement espagnol à Madrid a évoqué dans ce cadre la notion de « gouvernement ouvert » alliant des valeurs démocratiques et de « transparence ». Le « gouvernement ouvert »²⁹ s'inscrit pleinement dans une démarche « de confiance à l'égard des citoyens »³⁰. Il s'agit alors de mettre en œuvre, non seulement, des « instruments anti-corruption » mais également de privilégier « la co-création des politiques publiques avec les citoyens »³¹ selon une « démarche normative basée sur la transparence » et plus globalement de camper une « nouvelle administration plus agile » (ex. dispositif SIAGE constituant un « code de bonne administration reposant sur 8 éléments tels que l'éthique, la simplicité, ...)³². Le défi est de taille puisqu'il s'agit tout bonnement de « regagner la confiance des citoyens »³³. Ceci passe également par des investissements dans l'intelligence artificielle et les technologies de l'information (réalité augmentée...), la cybersécurité pour lutter contre les fake news et dans l'éducation civique.

Selon cette même logique de « gouvernement ouvert », le Voïvode polonais de Mazovie, M. Mariusz Frankowski a plus spécifiquement centré son propos sur la « résilience sociale face aux crises via le système d'intervention d'urgence en Pologne ». Il a notamment évoqué le système de « défense civile » en

¹⁷ Julien Marion, précité.

¹⁸ *Idem*.

¹⁹ Arcadi España Garcia, précité.

²⁰ Tania Solans Raluy, Maire de Eslús (Espagne).

²¹ Adriana Lastra Fernandez, Déléguée du Gouvernement espagnol dans les Asturies (Espagne) et Tania Solans Raluy, précité.

²² Miryam Alvarez Paez, précitée.

²³ Maria Soledad Garmendia Beloqui, Déléguée du Gouvernement espagnol au Pays Basque (Espagne).

²⁴ Denis Mathen, Gouverneur de Namur (Belgique), « *L'intégration et l'importance de la dimension « durabilité » dans le cadre d'un projet international à retombées touristiques. L'exemple de Namur* ».

²⁵ Tania Solans Raluy, précitée.

²⁶ Alfonso Luis Rodriguez Badal, Déléguée du Gouvernement espagnol dans les Îles Baléares (Espagne).

²⁷ Miryam Alvarez Paez, précitée.

²⁸ Ruth Del Campo Bécara, Directrice Générale des données au Secrétariat Général de la Numérisation et de l'Intelligence Artificielle (Espagne).

²⁹ L'Espagne a accueilli en 2025 plus de 1700 événements en lien avec l'Open Government Partnership (OGP). Grâce à la collaboration de centaines d'institutions publiques, l'Espagne a renforcé son leadership en tant que coprésidente du comité directeur de l'OGP et a poursuivi les préparatifs du sommet mondial de l'OGP en oct. 2025.

³⁰ Carmen Cabanillas Serrano, Directrice Générale de la Gouvernance Publique du Ministère de la Transformation Digitale et de la Fonction Publique (Espagne).

³¹ *Idem*.

³² Ceci s'inscrit dans le contexte européen global « d'open data » concernant une foule de données accessibles et réutilisables (ex. dans le secteur du logement, des infrastructures...) depuis 2020. V. Ruth Del Campo Bécara, précitée.

³³ Carmen Cabanillas Serrano, précitée.

vigueur depuis le 1er janv. 2025 qui vise à assurer une meilleure « résilience sociale » face à des situations de crise en général (ex. feux de forêts...) et plus spécifiquement à la guerre (ex. refuges temporaires, ...) selon une méthode de gouvernance multi-niveaux. Ce système est interconnecté et s'inscrit pleinement dans une démarche partenariale et collaborative avec les différentes administrations civiles et militaires pour assurer toute la « cohésion » nécessaire. Dans ce cadre, le gouverneur dispose bien sûr d'une large palette d'outils en matière de protection civile mais il doit assurer spécifiquement la « lutte contre la désinformation et permettre la bonne diffusion de l'information » selon une logique de « résilience sociale ». Il doit être cet « interlocuteur fiable » évoqué par le maire d'Utiel, *commune de la province de Valence fortement touchée par les inondations précédemment évoquées*³⁴. Plus globalement, le rôle central du RTE doit lui permettre de diffuser une « véritable » culture de la prévention et de sensibilisation du public » tout en « stimulant les services et en planifiant les urgences »³⁵ en cas de crise. Il est l'un des outils au service de la « cohésion » permettant de développer les « capacités de résilience et de coordination » à l'échelle territoriale.

III) RÉSILIENCE

La résilience territoriale aux catastrophes naturelles et technologiques renvoie de façon pratique à une capacité d'adaptation et d'organisation d'un territoire – considéré comme un système – qui lui permette d'affronter au mieux des événements dommageables. En amont, la résilience s'inscrit tout d'abord dans une logique de globale de planification. De manière fondamentale, il s'agit d'assurer une « planification urbaine » tenant compte de la pression urbaine³⁶ (par ex. dans le Brabant aux Pays-Bas), de l'aménagement des zones littorales (lutte contre les inondations, ...), d'instaurer de nouvelles méthodes de construction (ex. normes antisismiques en Turquie, ...), d'assurer le « verdissement de l'urbanisme »³⁷ (ex. pour lutter contre le réchauffement climatique et les températures caniculaires, ...), de protéger au mieux la biodiversité, de développer les énergies renouvelables pour amoindrir la dépendance énergétique (ex. éoliennes aux Pays-Bas, ...). En somme, il s'agit d'édifier un « urbanisme résilient »³⁸ reposant sur une « planification stratégique »³⁹.

Cette résilience en prévention des crises s'inscrit également à divers niveaux comme ont pu le démontrer les orateurs. Il s'agit tout d'abord d'une meilleure « gestion de l'eau » et de « l'espace disponible » (ex. parcs de développement permettant que « nature et industrie » se donnent la main aux Pays-Bas⁴⁰). La résilience passe également par la mise en place d'une « économie circulaire » de proximité plus durable permettant au citoyen de devenir « un acteur du changement »⁴¹. Elle passe aussi par la mise en œuvre

d'un « tourisme durable » plus respectueux de l'environnement et plus qualitatif sur les plans culturel et identitaire (ex. le tourisme durable dans l'arrière-pays espagnol, le plan Namur 2030 pour devenir Capitale européenne de la culture, ...). Ce « tourisme résilient »⁴² doit être « planifié » pour être optimisé (ex. les « 500 plans » de durabilité touristique espagnols visant à une meilleure gestion des flux et une préservation des espaces naturels). Le « touriste-citoyen » a vocation aussi à devenir un acteur du changement. Il apparaît que « le tourisme est particulièrement affecté par le changement climatique ». En France, le « Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3) » présenté au début de l'année 2025, contient spécifiquement des mesures pour « accompagner l'adaptation du tourisme »⁴³. Une démarche similaire existe en Belgique avec le « Plan Air Climat » (figurant dans la candidature « Namur 2030 précitée »⁴⁴ qui vise à camper des « villes plus résilientes sur le plan touristique »⁴⁵ notamment sur les plans écologique et énergétique (V. aussi la gestion « plus résiliente » des logements touristiques suite au DANA par ex.⁴⁶).

La résilience s'inscrit bien sûr également dans une logique de planification des situations d'urgence et de crise. Il s'agit alors d'assurer la « construction » d'une gouvernance multi-niveaux des acteurs de la protection civile (mise en place de nouveaux protocoles de prévention, exercices de simulation, ...) à même de permettre l'avènement d'une « culture du risque ». La planification passe aussi par la meilleure utilisation possible des nouvelles technologies (systèmes intelligents d'alerte précoce, IA et évacuation de masse « pour des territoires plus inclusifs et plus résilients »⁴⁷ dans « un contexte de risques majeurs systémiques et hybrides » (ex. projet belge ESA-SAFE-BXL concernant l'évacuation d'un stade de foot)⁴⁸, IA et anticipation des situations d'urgence, ...)⁴⁹.

Au cœur du dispositif institutionnel, le RTE est en position de « faire collaborer les divers pouvoirs publics »⁵⁰ et d'assurer « la coordination et la coopération entre les différentes administrations »⁵¹ indispensables en cas de crise (séismes, black-out électrique en Espagne...). Dans le cadre des inondations (DANA précitée) survenues dans la région de Valence, plus de 40 000 effectifs ont dû être gérés⁵². Les « plan d'urgence » espagnol (CCOPAL) et turques ont été exposés. Ils ont en commun d'être bien sûr très structurés et bâtis sur une « coopération multi-niveaux »⁵³ et « multi-acteurs ». Ce rôle de coordination s'inscrit également dans la gestion des « collaborateurs bénévoles » qui constitue un véritable enjeu au pic de la crise (ex. gestion des agriculteurs venus aider spontanément lors des inondations à Utiel en Espagne, ...). Le RTE doit gérer les flux d'informations, assurer la réponse immédiate des services de l'Etat, s'assurer de l'implication de l'ensemble des administrations⁵⁴.

³⁴ Ricardo Gabaldón, Maire de Utiel (Espagne).

³⁵ Stefano Laporta, précité.

³⁶ Ina Adema, Commissaire du Roi dans la province de Brabant-du-Nord (Pays-Bas), « *Équilibre entre les incendies et les inondations : la « résilience » climatique dans un paysage néerlandais en mutation ?* ».

³⁷ *Idem*.

³⁸ *Ibid*.

³⁹ María Soledad Garmendia Beloqui, précitée.

⁴⁰ Ina Adema, précitée.

⁴¹ Tania Solans Raluy, précitée.

⁴² Ana Muroz.

⁴³ Michèle Pappalardo, précitée.

⁴⁴ Denis Mathen, précité.

⁴⁵ Michèle Pappalardo, précitée.

⁴⁶ Pablo Torres Paniagua, Secrétaire Général Technique du Logement et du Développement Urbain (Espagne).

⁴⁷ María Soledad Garmendia Beloqui, précitée.

⁴⁸ Sophie Lavaux, Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise (Belgique), « *L'intelligence artificielle dans l'évacuation des populations* ».

⁴⁹ Pilar María Bernabé Garcia, précitée.

⁵⁰ Ignazio Portelli et Saffet Arikian Bedük, précité.

⁵¹ Milagros Tolon Jaime, précitée.

⁵² Pilar María Bernabé Garcia, précitée.

⁵³ *Idem*.

⁵⁴ Stefano Laporta, précité.

En période post-crise, la résilience doit s'inscrire dans la phase de « reconstruction » afin de minimiser les risques futurs . *Ceci passe notamment par une utilisation plus efficace des aides publiques dédiées à la reconstruction après la catastrophe. Pour gérer cette aide, il convient de « travailler en réseau » . Il s'agit aussi d'améliorer les protocoles et les procédures liées à la reconstruction.*

Pour conclure ces deux jours de débat très intenses sur la question du développement durable, il apparaît que les changements à l'œuvre (changement climatique, précarité énergétique, transition démographique,...) impactent nos sociétés et sont porteurs « d'incertitudes » en termes de cohésion sociale et territoriale. Dans le même temps, la résilience territoriale offre une capacité d'adaptation et d'organisation aux territoires au sein desquels les RTE sont à même d'agir au plus près des citoyens. Cette action a notamment pu accompagner et guider le formidable élan de solidarité (européen et territorial) qui s'est spontanément manifesté pour les sinistrés face à la situation générée au moment des inondations liées au phénomène « DANA » dans la région de Valence. ●



⁵⁵ Ricardo Gabaldón, Maire de Utiel (Espagne).

⁵⁶ *Idem.*

⁵⁷ Ina Adema, précitée.

CLÔTURE DES TRAVAUX



**PAR M. FERNANDO MARIANO
SAMPEDRO MARCOS**

Secrétaire d'État à l'Union Européenne,
Espagne

Il y a coïncidence de la célébration du jour de l'Europe le 9 Mai avec les journées AERTE comme un moyen d'avancer ensemble dans la construction d'une Union plus forte, plus proche de ses citoyens à travers ses représentants territoriaux, pour mieux comprendre les défis de l'Europe et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques sur le terrain.

La coopération entre les États Membres et la défense commune de valeurs démocratiques sont plus que jamais nécessaires dans un contexte mondial turbulent et une Europe en profonde évolution institutionnelle mais, où cet Europe continue de soutenir un projet commun fondé sur la coopération et sur une action partagée du secteur public.

Ces sessions ont abordé des questions qui touchent tous les Européens, telles que la sécurité civile, la gestion des catastrophes naturelles dont beaucoup sont causées par le changement climatique, les problèmes liés aux défis démographiques comme la surpopulation des grandes villes "versus" le dépeuplement ou le déclin démographique des zones rurales et de petites municipalités ou bien à l'utilisation des nouvelles technologies parmi tant d'autres.

De nos jours, ces problèmes sont rapprochés dans une dimension locale européenne largement partagée dans les différentes

divisions territoriales locales européennes et c'est pourquoi ces espaces de débat, de discussion et de dialogue servent à partager des scénarios communs et à proposer des solutions sous forme de coopération, d'entraide et de résilience mutuelle.

Enfin, ces sessions ont permis d'explorer des questions plus sociales qui nous permettent de mieux comprendre la réalité de nos sociétés en évolution rapide et parfois fragmentées.

En bref, nous sommes les représentants d'une citoyenneté qui attend de nous efficacité, prévoyance et engagement. Et c'est pourquoi des rencontres comme celle-ci nous permettent d'améliorer notre action publique et de nous enrichir des expériences de collègues d'autres pays car les représentants territoriaux de l'État contribuent à rapprocher au pouvoir central les problèmes locaux qui sont les plus proches des citoyens et qui touchent leur vie quotidienne. Et pour cette raison qu'ils attendent une réponse rapide dans une société qui, bien que de plus en plus polarisée, s'engage en faveur de la solidarité et de la globalisation pour résoudre ensemble les problèmes communs. C'est une obligation pour les forces politiques et sociales d'y répondre, en renforçant la solidarité des institutions démocratiques ainsi que la confiance des citoyens dans un gouvernement ouvert et transparent à leurs préoccupations. ●